



Conseil des Communes
et Régions d'Europe
Council of European
Municipalities and Regions

LES JUMELAGES POUR LE MONDE DE DEMAIN GUIDE PRATIQUE



Octobre 2007



Table des Matières

1. Introduction	1
2. Le jumelage : un outil pour vivre ensemble	2
2.1 Qu'est-ce qu'un jumelage ?	2
2.2 Les jumelages : un instrument pour la citoyenneté européenne	3
2.3 Evolution et géographie des jumelages	3
2.4 Qu'est-ce qu'un bon jumelage ?	5
3. Exemples de bonnes pratiques	6
3.1 Rapprocher les peuples d'Europe	6
3.2 Art et culture	8
3.3 Jeunesse	11
3.4 Citoyenneté	13
3.5 Inclusion sociale	14
3.6 Développement durable	16
3.7 Services à la population	18
3.8 Développement économique local	19
3.9 Solidarité	21
4. Les jumelages dans le monde	23
4.1 Quelques exemples de jumelages internationaux	23
4.2 Contacts utiles pour des jumelages à vocation internationale	26
5. Les instruments du jumelage	28
5.1 Le programme communautaire «l'Europe pour les citoyens»	28
5.2 La check-list d'évaluation	29
5.3 Le serment de jumelage	30
5.4 Organisations à contacter	32
6. Les jumelages pour le monde de demain : Conférence de Rhodes	35
6.1 Des débats sur l'avenir des jumelages	35
6.2 La déclaration finale de Rhodes	37

1 Introduction

Les jumelages sont au cœur de la raison d'être et des activités du Conseil des Communes et Régions d'Europe qui, depuis sa création en 1951, promeut les liens d'échange et de coopération entre les communes comme un élément moteur de la construction européenne.

Le rapprochement des citoyens de pays et cultures différents et la coopération entre les élus locaux, très proches du terrain, constituent la force et l'originalité de ce mouvement. Il tisse aujourd'hui en Europe une toile dense d'environ dix-sept mille liens entre petites, moyennes et grandes villes.

Plus d'un demi-siècle après les premières avancées de la construction européenne, les jumelages restent un moyen unique capable de faire participer les citoyens à ce grand projet. Dans une Europe qui s'est à plusieurs étapes élargie, ils peuvent favoriser la connaissance mutuelle et le dialogue, et renforcer ainsi le sentiment d'appartenance à l'Union européenne et d'une identité commune dans le respect de la diversité.

Grâce au soutien du Parlement et de la Commission européenne, ce mouvement s'est remarquablement renforcé au cours des deux dernières décennies. Nous nous félicitons que les Institutions aient confirmé cet intérêt par l'instauration d'un nouveau programme, «l'Europe pour les citoyens», qui couvre la période 2007-2013 et accorde une place centrale aux jumelages.

En ce début de XXIème siècle, un monde nouveau et en pleine évolution s'ouvre à nous. Le CCRE souhaite que les jumelages demeurent un instrument adapté aux problématiques actuelles et à l'environnement dans lequel nous vivons.

C'était l'objectif de la grande conférence «les jumelages dans le monde de demain», organisée par le CCRE en mai 2007 à l'invitation de la ville de Rhodes et de l'Union centrale des villes et communes de Grèce (KEDKE), la section grecque

du CCRE. La Conférence a été organisée avec le soutien et en étroite coopération avec la Commission européenne, qui a choisi de lancer le nouveau programme simultanément, une vidéoconférence reliant en direct Bruxelles et Rhodes. A Rhodes, les élus et les acteurs du mouvement de 29 pays (y compris non européens) ont débattu de la manière dont les jumelages, aujourd'hui, peuvent offrir un cadre de travail approprié sur de nombreuses questions comme l'inclusion sociale, la participation des jeunes à la vie publique, le développement durable et la coopération économique, la préservation du patrimoine, le dialogue pour la paix en Méditerranée et l'aide au développement.

Nous espérons que les questions soulevées lors de ces débats trouveront des réponses dans cette publication qui se veut un instrument concret pour aider les responsables locaux à rechercher, dans la coopération et l'échange, des solutions aux nombreux défis auxquels ils doivent faire face, et à construire ensemble un monde meilleur pour toutes et pour tous.



Dr. Michael Häupl
Président du CCRE
Maire et Gouverneur de Vienne



Anders Knappe
Président du groupe de travail jumelages du CCRE
Président de l'Association Suédoise des Pouvoirs Locaux et des Régions

2

Le jumelage un outil pour vivre ensemble

QU'EST-CE QU'UN JUMELAGE ?

Une relation d'amitié entre citoyens de villes européennes

"Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits". Ces mots de Jean Bareth, l'un des fondateurs du CCRE, font apparaître les principales valeurs inhérentes aux jumelages : l'amitié, la connaissance et la coopération entre les peuples d'Europe.

Un instrument pour la paix et la stabilité dans l'Union européenne...

A chaque étape de la construction européenne, les jumelages ont joué un rôle fondamental. Lors de la réconciliation des peuples au lendemain de la 2^{de} Guerre mondiale, puis à chaque phase d'élargissement, les jumelages ont facilité l'intégration des nouveaux pays membres et de leurs populations. Aujourd'hui très profondément ancrés dans les habitudes culturelles des européens, ils permettent aux citoyens, et notamment aux jeunes, de se rencontrer, de nouer des relations amicales durables et de mieux percevoir leurs points communs.

... et au-delà

En dehors de l'UE, les jumelages contribuent aussi à créer des relations de confiance et de compréhension mutuelle. Dans les Balkans, en Europe orientale ou dans les pays méditerranéens, ils contribuent à construire une politique de voisinage stable et durable. Au-delà, dans nos relations avec les pays du Sud, les partenariats entre villes deviennent l'un des outils essentiels de l'aide européenne au développement. Les interactions entre les régions du monde étant de plus en plus intenses, les enjeux sont globaux et les villes du Nord et du Sud sont amenées à travailler de plus en plus ensemble.

Des échanges d'expériences

Sur la base de relations d'amitié et de confiance, les jumelages peuvent être le point de départ d'échanges d'expérience et d'enrichissements mutuels dans de nombreux domaines. Ainsi les partenariats entre villes européennes dans le domaine du traitement des déchets, la gestion des eaux, le développement économique ou l'amélioration des services sociaux se sont construits à travers les jumelages.

LES JUMELAGES : UN INSTRUMENT POUR LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

La citoyenneté européenne : le sentiment d'appartenance à une entité commune

Le concept de citoyenneté européenne traduit un sentiment d'appartenance à un ensemble politique partagé par les ressortissants des 27 Etats membres. Ce sentiment identitaire est le gage d'une Europe unie, dont les citoyens se sentent solidaires et travaillent à des objectifs communs.

Les deux piliers de la citoyenneté européenne sont :

- Des liens étroits entre les peuples d'Europe
- Un lien direct entre les ressortissants des Etats membres et les institutions communautaires

Ces dernières années, plusieurs éléments concrets sont venus renforcer ce sentiment d'appartenance : la monnaie unique, le passeport commun utilisé par les États membres de l'UE ou encore la charte des droits fondamentaux.

Le statut de citoyen européen

La citoyenneté européenne correspond aussi à un statut depuis 1992, avec l'adoption du Traité de Maastricht. Tout ressortissant d'un Etat membre est citoyen de l'Union européenne, et bénéficie de certains droits :

- Le droit de circuler, de séjourner, de travailler et d'étudier librement dans les Etats membres
- Le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes
- Le droit de soumettre une pétition au Parlement européen ou d'envoyer une plainte au Médiateur européen
- Le droit à la protection diplomatique, les ressortissants des Etats membres bénéficiant de la protection des autres Etats membres en dehors de l'UE.

Renforcer la citoyenneté européenne

La citoyenneté européenne n'est pas une évidence, elle se construit chaque jour à travers des actions concrètes et les efforts de chacun. Suite à un élargissement sans précédent en 2004 et 2007, au résultat négatif du référendum en France et aux Pays-Bas et, plus récemment, aux avancées vers un nouveau Traité, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour que les citoyens se reconnaissent dans l'Europe.

Les jumelages constituent l'un des outils les mieux adaptés pour cela. En favorisant les échanges entre ressortissants des Etats membres, ils permettent de renforcer les liens entre les peuples. Cadres de projets souvent financés par l'UE, ils sont une manifestation concrète de l'action européenne et constituent bien souvent le premier contact des citoyens, notamment des jeunes, avec les institutions européennes.

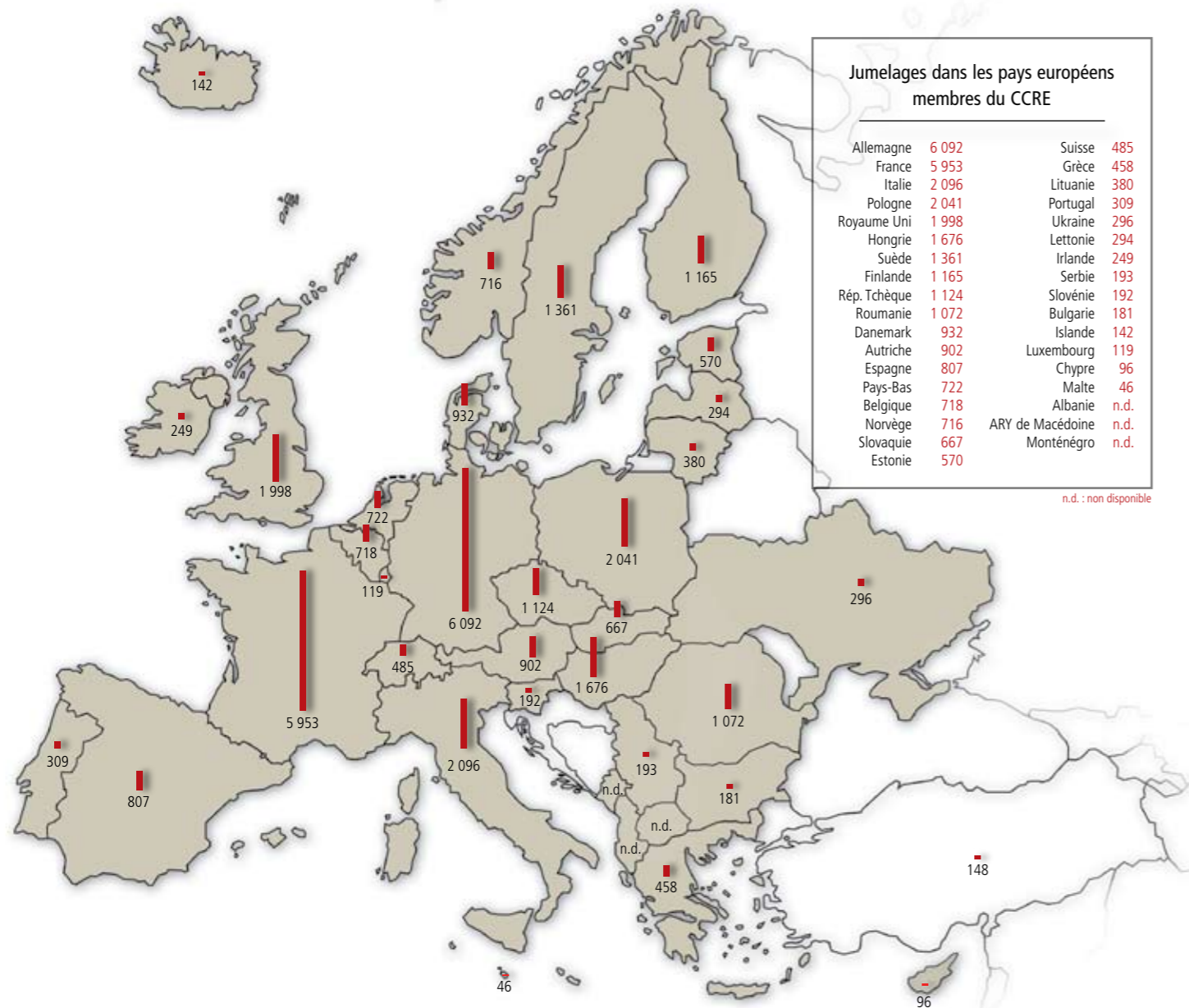
EVOLUTION ET GÉOGRAPHIE DES JUMELAGES

Des années 50 à aujourd'hui : l'essor continu des jumelages

Les premiers jumelages sont nés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion de maires convaincus que l'amitié entre citoyens européens est la première étape vers la construction d'une Europe stable et pacifique. Il s'agissait en premier lieu de réconcilier allemands et français, et la première vague de jumelages signés dans les années 50 concernait en particulier ces deux pays. Lorsqu'en 1963 la France et l'Allemagne signent un traité d'amitié, on recense plus de 120 jumelages franco-allemands. Par la suite, les jumelages se sont largement diversifiés, intégrant progressivement tous les pays européens. En 1991, le CCRE dénombrait plus de 8 500 jumelages répartis sur 14 pays (les 12 Etats membres, la Suisse et l'Autriche).

Ces 15 dernières années, le nombre des jumelages a considérablement augmenté. Une étude réalisée en 2006 auprès des associations membres du CCRE dans 35 pays établit plus de 17 000 jumelages en Europe, chacun impliquant au moins deux collectivités. Cette spectaculaire augmentation s'explique par l'ouverture des anciens pays communistes, qui a permis la création de nombreux partenariats, notamment en Pologne, République tchèque, Hongrie ou Roumanie, et par la création d'un programme communautaire d'appui aux jumelages créé en 1989 (Voir la 5^e partie sur «les instruments du jumelage»). Le soutien financier destiné à faciliter les déplacements des citoyens des villes jumelées et l'organisation des événements liés a largement stimulé le mouvement européen des jumelages.





Géographie des jumelages

A priori, les jumelages sont essentiellement une affaire de voisins ou de pays partageant les liens culturels et historiques. La très grande majorité des jumelages recensés lie des communes de pays proches. Toutefois, avec l'ouverture des Etats anciennement communistes et grâce à des plus grandes facilités de transports, les communes hésitent de moins en moins à créer des partenariats plus distants.

Certains pays sont particulièrement actifs dans les jumelages. Pour des raisons historiques, la France et l'Allemagne sont les pays où l'on dénombre encore aujourd'hui le plus de jumelages,

près de 6000, plus du tiers étant justement franco-allemands. Viennent ensuite l'Italie, la Pologne, le Royaume Uni autour de 2000 jumelages. Ramenés au nombre d'habitants, il s'avère que les pays scandinaves sont les plus actifs.

L'un des enjeux majeurs pour l'avenir est de développer les relations entre peuples aux cultures différentes et dont l'histoire est relativement éloignée. Ainsi, les jumelages entre communes de pays distants doivent être encouragés, notamment entre l'Ouest et l'Est d'une part, entre les pays du Nord et les pays du Sud d'autre part. C'est à cette condition que se renforcera la solidarité des peuples à l'échelle de notre continent.

QU'EST-CE QU'UN BON JUMELAGE ?

→ Une participation citoyenne active

Un bon jumelage entraîne la participation du plus grand nombre possible de citoyens, de tout âge et de toute condition, et ce dans les deux communes partenaires. Si les jeunes sont les premiers bénéficiaires des jumelages, toutes les strates de la population peuvent en tirer profit. Les élus et les fonctionnaires doivent être les moteurs des projets, mais ne doivent en aucun cas être les seuls impliqués.

→ Une relation durable

Un bon jumelage doit perdurer dans le temps, et ne pas être tributaire des changements de majorité au Conseil municipal. C'est au fil des années que les citoyens de deux communes apprendront à tisser des amitiés fortes et à se sentir solidaires. C'est ainsi qu'en cas de coup dur, une commune doit pouvoir compter sur sa ville jumelée, comme ce fut le cas de certaines communes portugaises lors des grands incendies de l'été 2005 ou d'autres catastrophes vécues dans certains pays d'Europe où les communes jumelées sont venues en aide.

→ Une dimension européenne

Au sein de l'Union européenne, un bon jumelage est vecteur d'une citoyenneté européenne active, en renforçant les liens entre les citoyens, en assurant la promotion de l'aventure européenne et en soudant l'identité européenne. En permettant à des citoyens de partager la vie quotidienne et de découvrir la culture et la langue de leurs partenaires, les jumelages les aident à comprendre qu'ils appartiennent à une communauté de valeurs, créant ainsi les bases de la solidarité.

→ Un cadre d'échanges

Un jumelage fondé sur des liens d'amitié solides peut être un cadre idéal pour développer des coopérations techniques. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques, la réflexion commune sur les défis à relever, la mutualisation des efforts doivent favoriser le développement territorial, par exemple dans les transports, la gestion des déchets ou les services sociaux.

→ Un cadre de sensibilisation aux grands enjeux de notre temps

Les activités développées dans le cadre des jumelages sont une bonne occasion de faire réfléchir les citoyens, notamment les plus jeunes, sur les grands enjeux de notre époque. De nombreuses activités se font autour des thèmes de l'environnement, de l'avenir de l'Europe, des droits de l'homme, de la paix ou des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

EN RÉSUMÉ, UN JUMELAGE BIEN CONSTRUIT PEUT ÊTRE UNE VÉRITABLE SOURCE DE COHÉSION ET D'ENRICHISSEMENT POUR UNE COMMUNE. IL PEUT:

- Faire découvrir de nouvelles cultures à tous les habitants
- Instruire les citoyens sur l'Europe
- Encourager les habitants à une réflexion et à une confrontation d'idées sur les grands enjeux de notre époque
- Permettre de développer son territoire

3

Exemples de Bonnes pratiques

Rapprocher les peuples d'Europe

Manifestation citoyenne pour célébrer 10 ans de jumelage

Les villes d'Olivet (France) et de Bad Oldesloë (Allemagne) ont fêté le 10ème anniversaire de leur jumelage en octobre 2006. La ville d'Olivet a invité pour l'occasion une de ses autres villes partenaires, la ville anglaise de Fakenham. Toute la population a été impliquée : les collègues ont accueilli des lycéens, les associations ont organisé des événements culturels et sportifs, de nombreuses familles ont hébergé des hôtes, les commerçants ont décoré leurs vitrines aux couleurs de l'Europe, les entreprises locales ont proposé des stages.

Les nombreuses activités programmées lors de cette semaine ont eu un grand succès auprès des invités allemands et anglais. Outre les rencontres culturelles et sportives, les participants ont pu assister à une exposition sur l'Europe où s'est notamment exprimé un député européen. Ces échanges ont également permis des visites extrêmement variées, puisque les participants ont pu chanter dans une maison de retraite, participer à des ateliers œnologiques, visiter un lycée des métiers, ainsi que le Sénat et la Mairie de Paris. Cet événement a été un véritable succès, et toutes les familles d'accueil s'étant mélangées, de réels liens d'amitiés se sont liés et ont ouvert la porte à d'autres projets.



Budget du projet : 18 000 €

Personnes à contacter pour plus d'informations :

Françoise Barbier,
Présidente de l'association de jumelage de Olivet,
fr_barbier@yahoo.fr,
ou **Liliane Buwalda**,
buwalda@aol.com,
+ 33 2 38 63 63 07

Rapprocher les peuples d'Europe

Un jumelage dynamisé par un suivi régulier

Les villes de Rotherham (Royaume-Uni) et Saint Quentin (France) sont jumelées depuis plus de 10 ans. Elles ont programmé des réunions régulières de suivi et de planification des activités des deux villes jumelles. Une fois par an les élus des deux villes se retrouvent afin de décider les activités de l'année. La ville de Rotherham a mis en place un groupe de liaison avec ses partenaires internationaux dans lequel se concertent tous les acteurs impliqués deux fois par mois.

Il en résulte que le jumelage entre Rotherham et Saint Quentin est en constante activité depuis plus de 10 ans. Les principales activités concernent les échanges scolaires et les visites culturelles. Une bourse de 300 € est prévue pour les citoyens qui organisent un voyage dans la ville jumelle.

Budget du projet : budget annuel de 10 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Natalie Hunter,
Chargée de projets pour les affaires
européennes et internationales,
natalie.hunter@rotherham.gov.uk

Rapprocher les peuples d'Europe

Des ateliers de réflexion communs sur l'avenir

La ville de Gibuli (Lettonie) et la ville de Bramsnæs (Danemark) ont organisé des ateliers de réflexion communs sur l'avenir des habitants de Gibuli. Les débats ont été menés par deux personnes de Bramsnæs et ont regroupé 45 participants de toutes les composantes de la population (étudiants, directeurs d'entreprises, cadres de collectivités, employés, ...).

Les ateliers sur l'avenir se sont déroulés en trois phases: une phase critique, au cours de laquelle les participants ont exprimé leurs problèmes, une phase fantaisiste, où toutes les solutions ont été envisagées, et enfin une 3^e phase qui a permis aux participants de retenir les solutions pouvant être appliquées.

Ces ateliers ont permis aux participants de percevoir des solutions concrètes à leurs soucis et de les mettre en place

par eux-mêmes. Un groupe «jeunesse» a été constitué suite à l'un des ateliers, des terrains de jeux pour enfants ont été construits suite aux réflexions d'un autre atelier.

Budget du projet : 1 800 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Erik Mikkelsen,
Président du comité letton à Bramsnæs,
e.mikkelsen@tiscali.dk

Rapprocher les peuples d'Europe

Des cours de langue pour adultes

Les villes de Cardiff (Royaume-Uni) et Heilbronn (Allemagne) ont monté un projet audacieux mêlant l'apprentissage de l'anglais et l'échange sur les différentes cultures européennes. D'autres partenaires participent, issus de Belgique, d'Espagne, d'Italie et de Lituanie, donnant à ce projet une envergure européenne.

Les participants rédigent des récits sur leurs régions en partenariat avec des professeurs de langues. Tous les récits sont partagés entre les groupes, ce qui permet d'échanger sur les coutumes et les modes de vie de chacun. Les différents groupes et leurs professeurs se rencontrent

à diverses reprises afin de partager leurs écrits, et de pratiquer la langue sur laquelle ils ont travaillé. L'ensemble de ce travail est présenté lors du festival international de lecture au Centre d'Art St Donat's à Cardiff.

Budget du projet : 6 200 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Jane Booty,
JBooty@cardiff.gov.uk,
+44 29 20 231652



Art et culture

Certains enfants de Sovata vivent dans des conditions sociales particulièrement difficiles. Certains d'entre eux participent depuis le premier camp, en 2003. Ces rencontres leur permettent, d'année en année, de prendre conscience des progrès qu'ils réalisent et leur procurent une grande fierté.

Budget du projet : 4 000 € par an

Personne à contacter pour plus d'informations :

Zsuzsanna Osgyáni,
Chargée des relations internationales,
tatakist@t-online.hu,
+36 34 588 661.
Town-hall of Tata, Kossuth tér 1.
2890 Tata, Hungary,
Fax: 00 36 34 586 480

Un stage artistique annuel pour une culture partagée

Les villes de Tata (Hongrie), Svodin (Slovaquie) et Sovata (Roumanie) organisent chaque année un camp artistique. Ce camp regroupe plus de 20 jeunes des 3 villes, à Tata, durant la première semaine d'août. Les participants échangent leurs techniques artistiques et leurs idées sur un thème différent chaque jour. Le dernier jour, une exposition publique permet aux artistes en herbe de présenter leur travail aux habitants de Tata.

Ce camp artistique renforce le sentiment d'appartenance à l'Europe des participants et leur permet de prendre conscience de leur héritage culturel commun.

Art et culture

Le théâtre contre les préjugés

Les villes de Nancy, (France), Karlsruhe (Allemagne) et Lublin (Pologne) ont mis en place un projet commun autour du théâtre. Des ateliers communs ont été organisés par des étudiants des théâtres universitaires des trois villes. Les thèmes abordés concernaient les préjugés qui existent envers les autres nations européennes. De plus, les participants ont été sensibilisés à la question du handicap en travaillant avec des sourds au cours d'un des ateliers. Ces travaux ont conduit à des représentations dans chaque ville partenaires.

Les théâtres universitaires français, allemands et polonais ont échangé des pratiques et ont tissé des liens solides. Cette expérience communautaire a permis de travailler sur l'identité européenne et de faire partager les réflexions au grand public lors des représentations.



Budget du projet : 30 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Verena Denry,
Chargée de mission Jumelages et Europe,
vdenry@mairie-nancy.fr,
+33 3 83 85 34 16
Fax : +33 3 83 85 33 02

Art et culture

Une télévision transfrontalière

Les Villes de Kežmarok (Slovaquie) et Nowy Targ (Pologne), ont créé une chaîne de télévision commune. Cette chaîne d'information diffuse des nouvelles des deux communes. Un documentaire appelé «Les villes liées de Kežmarok et Nowy Targ» a été réalisé et diffusé. Par ailleurs, une conférence et une importante campagne de communication (conférence, tracts, affiches, ...) ont été organisées pour promouvoir la chaîne. Ce projet a connu un réel succès, puisqu'on dénombre plus de 5 500 abonnés.

La création de cette chaîne d'information faisait partie d'un programme intitulé «Un pont de communication entre Kežmarok et Nowy Targ». Elle a permis aux habitants des deux villes de mieux se connaître. Au-delà, c'est un outil de promotion des deux villes : ce projet original, relayé par la diffusion du documentaire, a eu un certain retentissement. Riche d'un fort potentiel touristique, Kežmarok et Nowy Targ comptent sur leur chaîne pour attirer davantage de visiteurs.

Budget du projet : 14 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Gabriela Bodnárová,
bodnarova@kezmarok.sk,
+421 52 4660 206



La rencontre par la musique classique

Les Villes de Jammerbugt (Danemark), Kuusankoski (Finlande), Lindesberg (Suède), Oppdal (Norvège), Altenholz (Allemagne) et Strzelce Krajeńskie (Pologne) sont des villes jumelées. Elles ont organisé ensemble en 2004 un concert de musique classique. Des chorales issues des six villes partenaires ont présenté leur répertoire. Ces chorales ont également travaillé pour faire un final en commun pour lequel elles ont dû se rencontrer en amont.

Art et culture

Les rencontres de préparation qui ont précédé le concert ont été l'occasion d'échanges au cours desquels les participants ont pu découvrir la culture de leurs partenaires. Cette expérience a également été l'occasion d'apprendre le répertoire joué dans les villes partenaires, et d'acquérir de nouvelles méthodes de travail très bénéfiques. Ce projet a été un grand succès, et des liens d'amitié très forts se sont développés entre les participants.

Budget du projet : 10 700 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Sonia Dornhoff Jensen,
son@jammerbugt.dk
(Jammerbugt Commune, Toftevej 43,
9440 Aabybro, Denmark)



Art et culture

Une exposition internationale pour renforcer les liens

Les villes de Leidschendam-Voorburg (Pays-Bas), Hranice (République tchèque), Konstancin-Jeziorna (Pologne) et Temecula (Etats-Unis) ont organisé une grande exposition artistique se déplaçant dans les quatre villes. 44 artistes issus des quatre villes ont ainsi exposé plus de 150 œuvres.

Cette exposition a connu un large succès. Elle a permis de renforcer les liens dans tous les domaines, et de renforcer la solidarité et la compréhension mutuelle entre les partenaires. Des nouveaux projets artistiques sont nés à travers ces rencontres.

Budget du projet : 30 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Mr. PCJ Bekkering,
Ville de Leidschendam-Voorburg,
PO Box 905, 2270 AX, Pays Bas

Jeunesse

Promouvoir activement les échanges éducatifs

Des écoles de Leeds (Royaume-Uni) et Brno (République tchèque) mènent depuis octobre 2004 un projet très large sur l'éducation. Une conférence a été organisée à Leeds pour lancer le projet, sur le thème de l'enseignement individualisé. Les participants de Brno ont pu visiter un centre d'excellence sur les supports d'éducation modernes et les technologies de l'information, ainsi que d'autres écoles. Les écoles de Leeds ont pris conscience lors de ce séjour de la valeur ajoutée que peuvent receler des échanges internationaux pour leurs travaux.

La ville de Brno a organisé une conférence suite à ce séjour afin de renforcer les partenariats. Depuis le lancement de ce projet, les liens entre les écoles des deux villes se sont renforcés, et les échanges se sont multipliés, 25 écoles étant maintenant impliquées. De nouvelles perspectives s'ouvrent, comme le projet de création de la première école bilingue de Brno. La ville de Leeds est largement sollicitée pour la mise en place de ce projet.

Budget du projet : 20 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Jenny Hill,
Relations Internationales,
Chef Exécutif de Département,
Conseil de la Ville de Leeds,
jenny.hill@leeds.gov.uk,
+44 (0)113 247 5325

Jeunesse

Des écoles solidaires

Les villes de Kuusankoski (Finlande) et Vologda (Russie) organisent des échanges scolaires. Lors de l'un d'eux en juin 2005, les élèves finlandais ont participé à la rénovation d'une école russe. Les matinées étaient consacrées aux travaux, et les après midi à visiter d'autres écoles ou à des visites culturelles. De plus, les élèves étaient accueillis dans des familles russes.

Ce projet a été un grand succès. Les terrains de jeux de l'école ont été rénovés, et des équipements sportifs installés. Les élèves finlandais ont découvert la culture russe au sein des familles d'accueil. Beaucoup de préjugés sont tombés durant ce séjour, et des amitiés se sont créées, qui perdurent encore aujourd'hui.

Personne à contacter pour plus d'informations :

Niina Heikkilä,
Secrétaire des Relations Internationales,
niina.heikkila@kuusankoski.fi



Jeunesse

Les rencontres par le sport

La ville d'Olsztyn (Pologne) a accueilli en juin 2006 les «Jeux olympiques des villes partenaires». 250 jeunes des villes d'Offenburg et Gelsenkirchen (Allemagne), Pérouse (Italie), Kaliningrad (Russie), Halmstad (Suède) ont été conviés. Ils ont été accueillis par le maire d'Olsztyn. Ils se sont rencontrés durant 4 jours sur des terrains de volleyball, football, basketball, tennis et course de cross. Une cérémonie d'ouverture formelle s'est tenue dans le principal stade d'Olsztyn, à la manière des Jeux Olympiques.

Ces jeux ont connu un énorme succès, et ont accueilli plus de 2 000 spectateurs. Ils ont permis de renforcer les liens d'amitié entre les jeunes de toutes les villes partenaires. Les jeunes ont beaucoup appris dans l'organisation d'un projet de cette ampleur. Cet événement a eu un retentissement important et a permis à la ville d'Olsztyn de promouvoir son image en Pologne et dans les pays des villes partenaires.

Budget du projet : 15 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Barbara Tuncka,
Chargée de coopération internationale,
barbarat@um.olsztyn.pl
(City Hall, Olsztyn, Jana Pawła II 1)



Personne à contacter pour plus d'informations :

Christine Hahn,
gemeinde@lassee.gv.at
(City Hall, Obere Hauptstraße 4, A-2291 Lassee)

Jeunesse

Organiser ensemble pour se rapprocher

Les élèves des villes de Lassee (Autriche), Strzyzow (Pologne) et Briennon (France) se rencontrent sur la base d'une coopération très poussée. En mai 2005, un échange a eu lieu en se basant sur un budget commun, et les professeurs avaient organisé un programme scolaire commun. Le programme comprenait des cours de langue et de cuisine, des activités sportives, des projets environnementaux et des excursions. Les élèves ont dû rechercher des informations sur l'Union européenne, et réfléchir aux différences dans les systèmes scolaires. Ils ont également rencontré des jeunes handicapés d'une école spécialisée.

Cet échange scolaire organisé en concertation a nécessité une grande implication de tous les élèves. En travaillant sur la base d'un budget et d'un programme commun, les connaissances se sont très vite consolidées. De plus la communication a nécessité l'usage de la langue de l'autre. Certains élèves y ont ainsi pris goût et continuent à étudier ces langues.

Citoyenneté

Fêter la journée de l'Europe ensemble

La commune de Halle (Belgique) est jumelée depuis plusieurs décennies avec deux communes partenaires : avec Mouvaux (France) depuis 48 ans et avec Werl (Allemagne) depuis 33 ans. A l'occasion du 9 mai, le jour de la fête de l'Europe, Halle a souhaité officialiser un troisième jumelage en compagnie de ses deux partenaires. La convention de jumelage entre Halle et Kadan (République tchèque) a ainsi été signée le 9 mai 2006, au cours de la célébration de la fête de l'Europe. Cette convention de jumelage stipule l'objectif de la paix en Europe et de l'amitié entre les municipalités, les écoles et les associations impliquées.

Ce nouveau jumelage doit son existence à des liens antérieurs entre des écoles des deux villes, qui sont le cadre de nombreux échanges musicaux, artistiques ou sportifs. Aujourd'hui, les 2 communes souhaitent élargir leur partenariat à l'ensemble des citoyens, et développer à l'avenir des échanges commerciaux.



Budget du projet : 10 000 €

Personnes à contacter pour plus d'informations :

Jean-Pierre Laporte,
Président du comité de jumelage,
jpl.horecahalle@photohall.skynet.be
(Oudstrijdersplein 18, B-1500 Halle)
ou la secrétaire du Bourgmestre,
martine.schreel@halle.be

Citoyenneté

Un gouvernement local des jeunes

Les villes jumelées d'Alsómcsolád (Hongrie) et de Marefalva (Roumanie) souhaitent renforcer leur partenariat. Depuis plusieurs années un gouvernement local des jeunes existait à Alsómcsolád. Sa partenaire a souhaité adapter ce système chez elle, en intégrant les problématiques locales. Ce projet avait également pour objectif pour la ville hongroise de renforcer le sentiment de tolérance parmi les jeunes de sa propre population. En 2002, des jeunes de Alsómcsolád se sont rendus à Marefalva afin de présenter le fonctionnement de leur gouvernement local. Durant une semaine, les jeunes des deux villes ont réfléchi à la manière de mettre en place une structure similaire dans la ville roumaine. Quatre groupes de travail thématiques ont été instaurés. Pour chaque thème, un événement a été programmé.

Cette expérience a permis aux jeunes des deux pays d'apprendre à mieux se connaître. En travaillant ensemble sur des objectifs concrets, les liens se sont rapidement formés. Les jeunes ont préparé les projets qu'ils avaient définis avec leurs camarades hongrois. Ils ont ainsi appris les techniques de gestion de projets, et notamment les aspects financiers. Cette étape leur a permis de se responsabiliser, et de développer des relations de confiance avec la municipalité. Ce gouvernement local des jeunes de Marefalva est le premier du genre créé en Roumanie.

Budget du projet : 4 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Balogh Anikó,
balogh.aniko@telehaz.hu,
+36-30/411-5394

Citoyenneté

Les femmes dans la politique locale

Des jeunes femmes des villes jumelées de Stockport (Royaume-Uni) et Heilbronn (Allemagne) ont travaillé ensemble sur la place des femmes dans la politique. Les jeunes allemandes sont membres du gouvernement des jeunes de leur ville. A l'occasion de l'année européenne de la citoyenneté par l'éducation, en 2005, elles se sont toutes retrouvées à Bruxelles, au bureau de représentation du Grand Manchester. Elles ont pu discuter avec des dirigeants européens, et notamment des parlementaires. S'en est suivi une visite des quatre femmes de Heilbronn à Stockport, afin de discuter des sujets locaux, et particulièrement la voix des femmes dans la démocratie. Elles ont ensuite rencontré des conseillers locaux. Elles ont également pu visiter le Parlement lors d'une journée à Londres.

Les deux groupes de femmes ont trouvé bénéfiques ces débats sur des questions communes. Elles ont pu réfléchir au fonctionnement démocratique aux niveaux local, national et international. La visite de Stockport a permis aux femmes allemandes de faire des propositions dans le gouvernement des jeunes de Heilbronn.

Budget du projet : 7 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Sue Shore,
Chargée des Relations Internationales,
sue.shore@stockport.gov.uk,
+44 161 474 3006

Inclusion sociale

Travailler ensemble à la prise en charge des personnes âgées

Les villes jumelées de Leeds (Royaume-Uni), Brno (République tchèque) et Brasov (Roumanie) travaillent ensemble sur la question des personnes âgées. En novembre 2006, Leeds a accueilli durant trois jours ses deux partenaires pour échanger sur le développement d'organisations travaillant pour les personnes âgées. Des travailleurs sociaux des trois villes ont particulièrement étudié la manière d'impliquer les personnes âgées dans la planification des politiques. Le projet a été mis en place avec des personnes âgées associées aux travailleurs sociaux et représentants des organisations de volontaires au sein d'un comité de pilotage. Le programme s'est ainsi construit sur les priorités qu'elles ont eux même définies pour leur bien-être.

Le projet a permis aux trois villes partenaires de développer des stratégies pour les personnes âgées qui seront mises en œuvre dans le programme de travail 2007/2008. Ces stratégies sont construites autour des valeurs centrales communes, telles que la promotion d'une vision positive de la vieillesse, les services à domicile pour demeurer dans son propre logement ou l'indépendance grâce à des services accessibles et flexibles. La réussite de ce projet tient à la place centrale des personnes âgées dans le processus décisionnel, via des séminaires et questionnaires.



Budget du projet : 4 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations

Mareike Schmidt,
Leeds City Council, Relations internationales,
mareike.schmidt@leeds.gov.uk,
+44 113 24 74740
(4th Floor West, Civic Hall, Leeds LS1 1UR)

Inclusion sociale

Une aide aux personnes en difficultés

Les villes jumelées de La Haye (Pays-Bas) et Varsovie (Pologne) sont jumelées depuis 1991. Elles ont mené un projet de plus de deux ans sur la prise en charge des toxicomanes et des sans logis. Il s'agissait d'échanges d'expérience via des séminaires et des rencontres de travail. Le principal thème était la coopération entre Organisations Non Gouvernementales impliquées et les collectivités. Les participants ont également abordé les questions de police, les problèmes psychiatriques, l'organisation des services administratifs, la formation, ... Un accord a été signé en avril 2005 par les ONG partenaires des deux villes, avec l'appui des services municipaux. En 2007 débutent les premières formations.

Ce projet a connu un réel engouement de la part des participants. Il a permis aux associations et aux collectivités d'apprendre à se concerter davantage et à se faire confiance. Les formations sur lesquelles il a abouti suscitent beaucoup d'espoirs pour l'amélioration de la prise en charge des personnes en difficulté. La ville de Lviv (Ukraine) s'est montrée très intéressée par ce projet, qu'elle a intégré en décembre 2006.



Budget du projet : 21 500 € d'investissement

Personne à contacter pour plus d'informations

Mme Winny van Willigen,
w.vanwilligen@bsd.denhaag.nl,
+31 70-353 2298

Inclusion sociale

Mieux connaître les travailleurs immigrés

Les villes jumelées de Carrickmacross (Irlande) et Carhaix-Plouguer (France) organisent régulièrement des échanges culturels. En août 2005, elles ont associé des travailleurs d'Estonie, Lituanie et Lettonie à leurs festivités. En plus des traditionnels spectacles celtiques, les participants originaires des trois Etats baltes ont présenté des danses et chants de leurs pays. Une petite librairie et une exposition photos leur ont été consacrées durant les quatre jours de visite des bretons à Carrickmacross. Enfin, plusieurs réunions ont été organisées où les citoyens est-européens ont pu présenter aux élus et aux employeurs leurs ressentis sur leur vie dans leur ville d'accueil.

Les participants des pays baltes ont montré beaucoup d'enthousiasme en fournissant de nombreux livres, DVD, photos ou CD pour les expositions. Ils ont également participé aux festivités celtiques avec plaisir. Les participants irlandais et français ont eu l'occasion de découvrir leurs

motivations et se rendre compte de leurs difficultés. Depuis, on peut remarquer que des amitiés se sont nouées, que ces travailleurs baltes sont davantage intégrés. Autres résultats directs, davantage ont passé avec succès leur permis de conduire, et plusieurs suivent des cours d'anglais gratuits donnés par un membre de l'association de jumelage.

Budget du projet : 8 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Michael MacMahon,
ctmcmahon@eircom.net,
+353 42 9661097



Des solutions communes contre la pollution

Les villes jumelées de Ptuj (Slovénia), Burghausen (Allemagne), Banska Stiavnica (Slovaquie) et Saint-Cyr-sur-Loire (France) ont chacune un patrimoine aquatique très important. L'eau joue dans ces villes un rôle essentiel dans le développement local. En août 2002, ces partenaires se sont réunis à Ptuj pour échanger leurs expériences sur la gestion de l'eau. Divers partenaires étaient réunis autour des représentants des collectivités : des experts, ONG, compagnies de distribution des eaux et associations écologiques. Les participants ont particulièrement travaillé

Développement durable

sur la situation de la ville de Ptuj, qui connaît des problèmes de pollution. Un programme de travail concret a ainsi été défini lors de cette conférence.

Cette rencontre a permis à la ville de Ptuj de planifier son action pour l'amélioration de sa gestion de l'eau. Le lac de Ptuj, base de nombreux loisirs aquatiques, subit une pollution toxique. Suite à la conférence, sa revitalisation a débuté en 2004, à travers une approche globale. Les boues toxiques ont été recyclées dans la construction d'une digue et d'îles, un règlement sur le comportement des plaisanciers a été adopté, la protection des oiseaux améliorée, ... La ville de Ptuj a également signé une charte avec Banska Stiavnica, qui fait partie du patrimoine mondiale de l'UNESCO en raison de son système de gestion de l'eau. La ville de Ptuj attend beaucoup de ce partenariat pour valoriser son patrimoine.

Budget du projet : 45 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations

Tanja Ostrman Renault,
Relations Internationales,
tanja.or@ptuj.si



Développement durable

Sensibiliser les jeunes au développement durable

Les villes jumelées de Sint-Truiden (Belgique) et Duras (France) organisent des échanges scolaires. Le séjour des jeunes français chez leurs hôtes belges en avril 2006 a été consacré à la découverte du développement durable. Les jeunes des deux villes ont débattu sur l'environnement, la coopération pour le développement et le commerce équitable, l'agriculture biologique ou l'emploi des personnes handicapées. Plusieurs députés européens ont participé aux débats. Les jeunes ont visité différents sites à vélo, tels que des exploitations agricoles biologiques, des installations de retraitement des déchets et un lycée technique où s'enseignent l'emballage industriel et la production biologique. Ils ont également réalisé des enquêtes sur le développement durable et créé un jeu autour de ces questions.

Les jeunes se sont beaucoup investis dans toutes les étapes de ces projets. Des personnes âgées ont également participé, et tous ont pu ensemble échanger leurs points de vue sur les questions de développement durable.

Les députés européens qui ont participé ont expliqué la vision communautaire dans ce domaine et présenté les politiques existantes et à venir. Par ailleurs les jeunes belges et les jeunes français ont comparé les situations en Belgique et dans le sud de la France. Cette action de sensibilisation s'est donc construite sur une approche très large du problème, qui a beaucoup intéressé les élèves des deux villes.

Budget du projet : 11 000 €

Personnes à contacter pour plus d'informations

à Sint-Truiden :
Mr Peter Dufaux, Echevin,
peter.dufaux@pandora.be,
+32 11 68.28.16

à Duras :
Michel Prevot,
Vice-Président du Comité de Jumelage,
m.prevot@tiscal.fr,
+33 553 644 916

Développement durable

Protéger ensemble les côtes européennes

Les villes jumelées de Jurmala (Lettonie), Anadia (Portugal), Cabourg (France), Eskilstuna and Gävle (Suède), Palanga (Lituanie), Pärnu (Estonie) and Terracina (Italie) sont pour la plupart situées en bord de mer, ou en sont proches. La gestion environnementale constitue pour chacune un point central de l'agenda municipal. En septembre 2006, Jurmala a accueilli ses partenaires pour une conférence sur la «Gestion et protection du littoral». Plusieurs institutions lettones de protection de l'environnement ont participé. Les représentants des villes ont exposé leur gestion environnementale. Les participants ont ensuite visité le parc naturel Ragakapa, l'une des nombreuses plages, ainsi que le musée en plein air de Jurmala.

Cette conférence a permis aux participants de partager leurs expériences dans la gestion de l'environnement. Les villes avaient des approches très différentes dans ce domaine. Les échanges ont donc été riches d'enseignement pour chacun.



Budget du projet : 2 300 €

Personne à contacter pour plus d'informations

Ms. Gunta Uspele,
Responsable du département tourisme et relations
internationales de Jurmala,
Guntau@jpd.gov.lv

Développement durable

Planter aujourd'hui une Europe verte

Les villes de Prešov (Slovaquie) et Remscheid (Allemagne) sont jumelées depuis longtemps. De ce partenariat est né le projet «Eco Europe», qui a pour but de sensibiliser les jeunes des deux villes aux questions environnementales. En juillet 2006, deux semaines de ce projet ont été consacrées à créer «l'allée des villes jumelées». Les jeunes ont planté des arbres ensemble, un enfant allemand et un slovaque se partageant un tilleul. Ils ont également pu visiter les localités voisines de Prešov, particulièrement riches en sites naturels intacts.

Ce séjour a permis aux jeunes de se familiariser avec la nature et l'écologie à travers des actions concrètes. A travers les plantations et la découverte de la flore, ils ont appris à respecter, protéger et même développer leur environnement. L'allée de petits tilleuls qu'ils ont plantés sera d'ici quelques années un espace vert continu qui embellira les environs de la rivière Torsya.



Budget du projet : 6 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Mária Vargovčíková,
vargovcik.radnica@presov.sk,
+421 51 310 01 35

Services à la population

Le transfert de compétences par la formation et le terrain

Les villes de Heumen (Pays-Bas) et Csorna (Hongrie) sont jumelées depuis 1991. Elles réalisent des échanges scolaires, mais ont également développé de nombreuses pistes de coopération techniques.

Agriculture: les étudiants de l'Ecole agricole technique de Csorna ont bénéficié de trois semaines de formation annuelle dans les fermes néerlandaises de 1992 à 1996, afin d'apprendre les méthodes modernes d'agriculture.

Environnement: en 2001, un fonctionnaire de la mairie de Csorna, ainsi qu'un conseiller de Budapest ont participé à un projet sur la gestion des déchets et la sensibilisation du public aux émissions de CO₂. Ce séjour incluait une

formation technique. A leur retour, les deux participants hongrois ont appliqué leurs acquis. Ils ont mis en place un système de récupération régional des déchets. Les déchets sont désormais utilisés comme source d'énergie pour le chauffage à Csorna. Ils ont également monté des actions de sensibilisation.

Santé: deux fonctionnaires de la ville de Csorna ont passé une semaine à Heumen où ils ont pu échanger avec leurs homologues néerlandais. Ils ont surtout étudié leur nouveau programme régional de la santé. Ils ont également visité des maisons de retraite et une clinique. Ces employés ont ensuite mené en Hongrie une campagne de sensibilisation, puis mis en place un système de contrôle ainsi qu'un programme municipal pour la prise en charge des personnes à domicile.



Budget du projet : 76 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Jacques van Trommel,
Chargé de projet du jumelage Deventer-Zutphen-Tartu,
j.vantrommel@zutphen.nl

Services à la population

Définir ensemble une politique sociale ambitieuse

Les villes jumelées de Zutphen et Deventer (Pays-Bas) et Tartu (Estonie) ont développé ensemble une politique socio-médicale pour les personnes âgées à Tartu. Ce projet a rassemblé des fonctionnaires des trois villes, des assistantes à domiciles, des personnes âgées et des consultants. Les rencontres intégraient des visites aux instituts, ainsi que des présentations et des débats. Des formations ont également été proposées au personnel soignant estonien. En parallèle, la ville de Tartu récoltait des informations sur la base d'une enquête qu'avait réalisée Zutphen auparavant.

Ce projet a fonctionné au-delà de toutes les attentes. La ville de Tartu a très rapidement adapté les propositions de ses partenaires néerlandais. Le projet avait débuté en mars 2002. Fin 2004, Tartu avait mis en place une politique municipale pour l'assistance sociale. De nombreux progrès ont été réalisés dans la prise en charge des personnes âgées et dans les structures d'accueil. Les experts néerlandais qui ont contribué ont été très surpris de cette réussite et se réjouissent d'avoir appris plus qu'ils n'ont apporté. Suite à ce succès, les trois villes jumelles ont décidé de mettre en place deux nouveaux projets, sur les soins palliatifs et les soins à domiciles.

Services à la population

Une coopération intense pour améliorer les services

Les villes de Viborg (Danemark) et Marijampole (Lituanie) sont jumelées depuis 1992. Les comtés correspondant financent une partie des projets. Leur partenariat couvre de nombreux domaines sociaux, comme l'éducation, la culture, la santé ou l'environnement. Tous les trois ans, les deux villes signent un accord de coopération. Deux fois par an un groupe de Marijampole se rend chez sa partenaire danoise.

Au fil des années, de nombreux partenariats se sont créés. Ainsi les hôpitaux, les bibliothèques, les musées, les églises, les écoles, les travailleurs sociaux ou encore les administrations des deux villes coopèrent. A travers les échanges d'expériences, ils cherchent à améliorer leurs offres sociales aux citoyens. Le dernier projet en cours est le développement de centres de documentation dans les écoles.



Budget du projet : 21 000 € par an en moyenne

Personne à contacter pour plus d'informations :

Steen Andersen,
steenand@post.tele.dk

Développement économique local

L'aide à la création d'entreprise

Les villes de Barcelone (Espagne) et Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) sont jumelées depuis 1992. Lors du siège qu'a subi Sarajevo de 1992 à 1996, la ville de Barcelone a répondu à son appel à la solidarité notamment en envoyant de l'aide humanitaire. Le partenariat s'est prolongé par la suite par des actions d'aide au développement économique.

En 2003 a débuté un projet de pépinière d'entreprise. Il s'agissait de stimuler l'activité économique en aidant à la création d'entreprise. Le projet a débuté par la réhabilitation de l'immeuble de l'Agence Espagnole Internationale pour la Coopération. Suite à cela, des phases de formation en marketing et gestion ont été proposées aux candidats à la création. La pépinière a ouvert ses portes en mai 2005. Les entreprises ont été accompagnées dans leurs démarches administratives au cours de la phase d'installation et ont reçu une aide de gestion après ouverture.

Budget du projet : 688 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Rosa Bada,
Responsable de projets,
Direction de la Coopération internationale,
ville de Barcelone,
rbada@bcn.cat





La politique agricole commune appliquée au niveau local

Les villes jumelées de Jammerbugt (Danemark) et Strzelce Krajenkie (Pologne) sont toutes deux en milieu rural. La commune polonaise avait demandé à son partenaire danois de monter un séminaire sur la politique agricole commune. L'objectif était de s'informer sur les solutions existantes pour tendre vers un développement agricole durable et compétitif dans le contexte européen.

Développement économique local

La délégation polonaise était composée de représentants de la commune de Strzelce Krajenkie, d'organisations représentatives d'agriculteurs, de la Région, de la chambre d'agriculture, d'un collège agricole et de maîtres boulangers. Des représentants politiques et administratifs de Jammerbugt leur ont présenté les adaptations de l'agriculture danoise dans le contexte européen. Des visites d'exploitation et de sites de production ont permis d'en voir les applications concrètes.

La délégation polonaise a très bien accueilli ce séminaire. Suite à ces échanges, la municipalité de Strzelce Krajenkie s'investit davantage dans le suivi de la politique agricole européenne. Les agriculteurs de la commune développent progressivement de nouvelles méthodes de travail inspirées de l'agriculture danoise telle qu'ils l'ont vécue à Jammerbugt.

Budget du projet : 16 900 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Sonia Dornhoff Jensen,
son@jammerbugt.dk,
(Jammerbugt Commune, Toftvej 43, 9440 Aabybro)



Développement économique local

Des visites annuelles pour stimuler l'agriculture

Les villes de Ede (Pays-Bas) et Chrudim (République tchèque) sont jumelées depuis plus de 10 ans. Elles ont très tôt mis en place un groupe de travail commun sur l'agriculture. De nombreuses actions ont été menées dans ce domaine, impliquant les agriculteurs, les chambres d'agriculture et les lycées agricoles.

Depuis 2001, ces échanges se sont amplifiés. Huit agriculteurs de Ede viennent tous les ans à Chrudim, tandis que huit agriculteurs de Chrudim visitent Ede. Ces échanges permettent de mieux connaître les pratiques en cours dans chaque pays, et les thèmes traités sont larges : l'organisation des fermes et des coopératives agricoles, la politique communautaire ou l'éducation dans le domaine agricole. Les participants rencontrent leurs homologues, mais également d'autres acteurs régionaux. La visite du bureau régional du ministère de l'agriculture et de la chambre d'agriculture offrent une vision plus large du secteur.

La coopération entre les deux villes s'ouvre à de nouveaux projets. Les élèves des lycées agricoles des deux communes ont de nombreux contacts. D'autre part, depuis 2003, une exposition de fleurs néerlandaise se tient annuellement à Chrudim.

Budget du projet : 5 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Ir E. Lagerweij,
Coordinateur du groupe de travail agricole,
irelagerweij@hetnet.nl,
+ 318 611275
(Nieuwe Kazernelaan 87, 6711 JC Ede)

Solidarité

De l'aide humanitaire à l'aide au développement économique

Les villes de Allschwil (Suisse) et de Blaj (Roumanie) sont jumelées depuis 1989. Dès la chute du communisme, la ville suisse a organisé des transports humanitaires. Les habitants de Blaj ont ainsi reçu des produits alimentaires de base, des matelas, du linge, des habits et de l'aide médicale.

Progressivement, les relations se sont consolidées, et de nouveaux modes de coopération se sont créés. Des collaborations avec des entreprises et des exploitants agricoles roumains se sont instituées. Des aides financières et des formations ont été attribuées, notamment dans le domaine de la production viticole.

Parallèlement au soutien apporté par Allschwil à son homologue roumaine, les citoyens des deux villes se sont liés. Les familles d'Allschwil ont accueilli des écoliers de Blaj, et le club de football de la ville a invité son homologue roumain pour une rencontre sportive. Des artistes des deux villes ont également monté une exposition commune, et une semaine de la gastronomie roumaine a été organisée.

Personne à contacter pour plus d'informations :

Andreas Weis,
andreas.weis@allschwil.bl.ch

Solidarité

Reconstruction d'un centre pour les personnes âgées

La ville de Vlist (Pays-Bas) participe à un projet de reconstruction dans sa ville jumelle Bac (Serbie). Il s'agit de réhabiliter le bâtiment d'une ancienne école pour créer un centre d'hébergement pour personnes âgées. Les fonctionnaires de la ville de Vlist se sont rendus sur place afin d'apporter une expertise technique, dans le but de soutenir et améliorer la qualité de vie des personnes âgées, notamment dans la lutte contre la pauvreté, l'évolution du statut des plus âgés, et un accès correct à l'emploi et/ou au travail bénévole.

Le rôle des volontaires a été très important dans le projet. Une campagne médiatique, par radio, site Internet et prospectus, a permis de recruter de nombreux volontaires. C'était aussi l'un des objectifs de permettre à des jeunes au chômage de s'investir dans ce projet où ils ont pu acquérir de nouvelles compétences et se sentir plus intégrés à la communauté. A terme, le foyer emploiera un personnel de douze membres dont des infirmières, des médecins et le directeur.



Budget du projet : 15 500 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Darija Sajin,
Directrice administrative,
info@bac.co.yu,
+381 21 77 00 75

Solidarité

Une amitié née de l'aide à la population

Les villes de Ianca (Roumanie) et La Chapelle sur Erdre (France) coopèrent depuis 1990, les activités ont été très diverses. Au départ humanitaire, ce partenariat s'est ensuite orienté dans le domaine de l'éducation. La ville de La Chapelle sur Erdre a participé à la création d'une bibliothèque, a envoyé des méthodes de français et des ordinateurs, et a accueilli des enseignants roumains. Parallèlement, il y a eu de nombreux échanges entre les citoyens des deux villes. En 1991, 45 habitants de Ianca sont venus rencontrer leurs partenaires français et découvrir la France. Le retour a eu lieu en 1992, où 40 habitants de La Chapelle sur Erdre se sont rendus à Ianca.

Le partenariat progressant, des projets plus techniques ont vu le jour, tels que la remise en état du Laboratoire de l'Usine de l'Eau de Ianca (l'alimentation en eau potable de 50000 habitants) et l'achat d'un détecteur de fuites d'eau sur le réseau d'alimentation (38000 €). La Chapelle sur Erdre a participé à l'achat d'un Chasse-neige. On peut également évoquer l'envoi de 21 lits médicalisés pour le nouveau Centre Médico-Social de Ianca et l'achat en Roumanie de matelas avec enveloppe imperméable (13000 €).

En 2002, les 2 communes ont signé un protocole d'amitié à La Chapelle sur Erdre. La délégation de Ianca comprenait 45 personnes et elle était accompagnée de son groupe folklorique composé de 25 jeunes filles et garçons de 14 à 22 ans. Ils ont animé la fête de la musique le soir du 21 juin. La seconde partie du Protocole d'Amitié a eu lieu à Ianca l'année suivante, avec la participation de 40 habitants de La Chapelle sur Erdre. Des échanges scolaires entre les 2 communes sont en cours.

Personne à contacter pour plus d'informations :

Cristian Balas
18 rue Braïle,
Bl. B3, Sc. 1, Et. 1, Ap. 1
815200 Ianca
Judet de Braïla
Roumanie

Les jumelages dans le monde

Quelques exemples de jumelages internationaux

Dans le monde entier, les autorités locales ont à leur charge un grand nombre de services à la population, dans les domaines de l'éducation, la gestion de l'eau, la santé, l'action sociale ou encore le traitement des déchets. Ils sont donc un niveau d'action essentiel à l'amélioration des conditions de vie des populations et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement établis par les Nations Unies pour 2015.

Grâce au travail de leurs organisations représentatives, les pouvoirs locaux et régionaux s'imposent progressivement comme des partenaires dans les programmes de coopération des institutions nationales, européennes et internationales. Cette reconnaissance se traduit par une accession plus large,

bien qu'encore limitée, aux financements des bailleurs de fonds, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des besoins et des attentes des collectivités.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales européennes ont un rôle très important à jouer, car elles possèdent un savoir-faire et une capacité d'expertise très importants dans de nombreux domaines. En partageant leur expérience avec les collectivités d'autres continents, et dans une moindre mesure en y finançant des projets, elles contribuent activement à leur développement. Les exemples présentés ici témoignent du potentiel et de la richesse de cette forme de coopération.



Luxembourg - El Salvador

L'approvisionnement en eau au Salvador

Les villes de Préziderdaul (Luxembourg) et San Agustín (El Salvador) ont signé un accord de jumelage en avril 2004. La ville de Préziderdaul souhaite ainsi soutenir le financement d'un projet de conduite d'eau à San Agustín. Cette coopération fut concrétisée par la signature d'une charte de jumelage en présence de Monsieur le Ministre de la Coopération du Luxembourg. A cette occasion les responsables politiques des deux communes ont défini des projets concrets en matière d'éducation, d'aide sanitaire et d'infrastructures. A la suite de ces rendez-vous officiels, des réunions avec la population locale furent également organisées en vue de sensibiliser les citoyens luxembourgeois aux problèmes d'un pays en voie de développement.

Le jumelage et son aide financière concrète ont permis de réaliser le projet de conduite d'eau à San Agustín et de diminuer les conséquences néfastes du terrible

tremblement de terre du 13 janvier 2001. Le projet bénéficie de fonds du Ministère luxembourgeois de la coopération. Une délégation de la commune de Préziderdaul a eu l'occasion de se rendre au Salvador et de s'assurer sur place de l'importance d'une aide décentralisée dans ce pays en général et dans la commune de San Agustín en particulier.

Budget du projet : 16 500 € par an
(soit 0,5% du budget communal des recettes ordinaires)

Personne à contacter pour plus d'informations :

Monsieur Emile Calmes,
député-maire de Préziderdaul,
ecalmes@chd.lu,
+352 021 199 333



Budget du projet : 200 000 €

Personne à contacter pour plus d'informations :

Carla Fonseca,
dmri@cm-porto.pt,
+351 22 600 66 67/8/9

Portugal - Cap Vert

Réhabiliter le patrimoine du Sud

La coopération avec les pays lusophones est une priorité pour la ville de Porto (Portugal). Depuis 1992, elle est jumelée avec la ville de Mindelo (Cap Vert). Ce partenariat est axé sur la réhabilitation urbaine et la récupération du patrimoine historique de la ville. Ainsi, Porto a développé les projets de récupération de deux anciens monuments qui ont été construits par les Portugais : une ancienne forteresse (Fortim D'el Rei) et une place (Praça D. Luís). Dans le même temps, Porto a financé la construction d'un marché de poissons, afin d'améliorer la santé publique dans la ville du Mindelo.

Le marché est ouvert au public depuis 1997 et permet à la population et aux marchands d'assurer des ventes de qualité dans de bonnes conditions sanitaires. Le développement d'une politique d'aménagement urbain permet la réalisation d'infrastructures et d'espaces publics de qualité. La ville de Porto souhaite que ces projets de réhabilitation rendent la ville de Mindelo plus attractive pour les touristes et qu'ils contribuent ainsi au développement économique de la ville.

Finlande - Tanzanie

Prendre en charge les enfants des rues

Le jumelage entre la ville de Vaasa (Finlande) et Morogoro (Tanzanie) a servi de base à un projet de coopération qui concerne les enfants orphelins. Les services sociaux des deux collectivités ont contribué au placement d'orphelins dans des familles de Morogoro. Les familles d'adoption ont pu bénéficier d'un prêt pour créer un commerce. L'objectif est de leur permettre d'assurer la prise en charge et l'éducation de l'enfant, ainsi que le remboursement du prêt. Les intérêts du prêt sont destinés au département des affaires sociales de Morogoro, qui peut ainsi attribuer de nouveaux prêts. Les familles d'accueil ont participé à des formations sur l'adoption et la création d'entreprise.

Au cours du projet, 4 000 orphelins ont été identifiés à Morogoro. Plus de 75 familles ont bénéficié d'une formation et perçu un prêt. 200 orphelins ont été placés en familles d'accueil, tous dans de bonnes conditions. Dans ce cadre, leur éducation primaire et secondaire sera assurée. Par ailleurs, grâce au système de prêts mis en place, les familles participant ont aujourd'hui un meilleur niveau de vie.

Budget du projet :

20 000€ par an,
fournis par le Ministère finlandais
des affaires étrangères.

Personnes à contacter pour plus d'informations :

Ville de Vaasa:
Anna-Maija Iitola,
Secrétaire exécutif,
anna-maija.iitola@vaasa.fi
(P. O. Box 3, 65101, Vaasa)

Ville de Morogoro :
Devota Nkwera,
Chargé de développement,
devonkwe20@yahoo.co.uk
(P.O. Box 166, Morogoro Municipality)



Contacts utiles pour des jumelages à vocation internationale

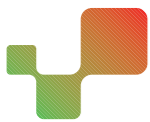
Les associations nationales du CCRE



Le CCRE et ses associations nationales sont de plus en plus actifs dans le domaine de la coopération pour le développement. Afin d'obtenir davantage d'information sur les programmes communautaires, mais également sur les possibilités de financement et de partenariat existant au niveau national, contactez les associations nationales du CCRE.

Toutes les coordonnées des associations nationales du CCRE sont disponibles sur le site Internet du CCRE, à la rubrique «membres»: www.ccre.org

Cités et Gouvernements Locaux Unis



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Le CCRE est la section européenne de l'association mondiale des autorités locales : Cités et Gouvernements Locaux Unis. Basée à Barcelone, CGLU représente et défend les intérêts des collectivités territoriales sur la scène mondiale. Sa mission est d'être la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale démocratique, de promouvoir ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts, à travers la coopération entre les gouvernements locaux, comme au sein de la communauté internationale.

Présents dans 136 des 192 Etats membres des Nations Unies, les membres de CGLU sont aussi bien des villes que des associations de gouvernements locaux. CGLU a une structure décentralisée avec 7 Sections Régionales qui peuvent conseiller et aider pour le montage de partenariats avec leurs homologues dans le reste du monde.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur CGLU et ses associations régionales sur le site Internet de CGLU : www.cities-localgovernments.org

Les aides communautaires



La reconnaissance du rôle des autorités locales dans l'aide au développement s'est notamment traduite par leur meilleure prise en compte par l'UE. La révision de l'accord de Cotonou en 2005 a été une étape importante dans ce processus puisqu'elle a permis d'intégrer les autorités locales au processus de consultation et à la mise en œuvre des programmes communautaires. Par ailleurs, elles ont davantage été prises en compte dans l'élaboration des programmes de coopération de l'UE pour la période 2007-2013.

De manière générale, l'accès des autorités locales aux programmes communautaires d'aide au développement est aujourd'hui élargi. Plus spécifiquement, le programme thématique «Acteurs non Etatiques et Autorités Locales» mis en place par la Commission européenne pour la période 2007-2013 représente une avancée importante dans ce sens, et ouvre l'accès à d'importants financements. Par ailleurs, la participation des autorités locales dans les autres programmes thématiques et dans les programmes géographiques est encouragée.

Pour vous renseigner sur les différents programmes communautaires d'aide au développement, consultez le site de EuropeAid, l'Office de la coopération de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/europeaid>

L'éducation au développement et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)



La réduction des inégalités entre les pays développés et les pays en voie de développement est un des enjeux majeurs de notre siècle. Pour que l'ensemble des acteurs concernés, et notamment les Etats et les institutions internationales agissent vraiment en faveur d'un développement des pays du Sud, il est indispensable que l'opinion publique soit sensible à ces questions, et interpelle ses dirigeants sur ce thème.

Lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies réuni en 2000, les 191 chefs d'Etats présents se sont accordés sur 8 objectifs à atteindre en 2015 dans le but de lutter contre l'extrême pauvreté dans le monde et de réduire les écarts de développement;

ce sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement. La Campagne du Millénaire des Nations Unies a pour objectif de sensibiliser l'opinion publique à ces objectifs et d'interpeller les gouvernements nationaux sur les engagements qu'ils ont pris en matière de lutte contre la pauvreté.

Les pouvoirs locaux et régionaux d'Europe ont là encore un rôle très important à jouer dans ce domaine. En tant que niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, ils peuvent relayer les campagnes de sensibilisation de la Campagne du Millénaire, notamment à travers leurs activités jumelage.

Pour en savoir plus sur les OMD, rendez vous sur le site de la Campagne du Millénaire : www.millenniumcampaign.org

ou contactez Jordi Llopart, Coordinateur européen de la Campagne : jordi.llopart@undp.org

Les instruments du jumelage



Le programme communautaire "l'Europe pour les citoyens"

Depuis 1989, la Commission européenne soutient financièrement les actions de jumelages. Cet appui a été obtenu grâce à Nicole Fontaine (ancienne Présidente du Parlement), qui a rendu un rapport au Parlement européen mettant en évidence l'apport des jumelages pour la cohésion européenne. En 1989, 3,5 millions d'Ecus avaient été attribués pour soutenir les jumelages. Ces financements ont depuis régulièrement augmenté, atteignant 12,5 millions € pour l'année 2006.

L'action communautaire de soutien au jumelage est intégrée pour la période 2007-2013 au programme «l'Europe pour les citoyens», qui vise à soutenir un vaste éventail d'activités et d'organisations en faveur de la promotion d'une "citoyenneté européenne active". Le budget global du programme est de 215 millions € pour les 7 années. Le soutien aux actions de jumelage est la principale mesure en terme de budget : 11 à 14 millions € par an y sont consacrés, ce montant variant selon les années.

Le Guide du programme fournit toutes les informations utiles pour obtenir un soutien financier. Cinq priorités permanentes y sont définies, qui sont les objectifs principaux pour toute la durée du programme :

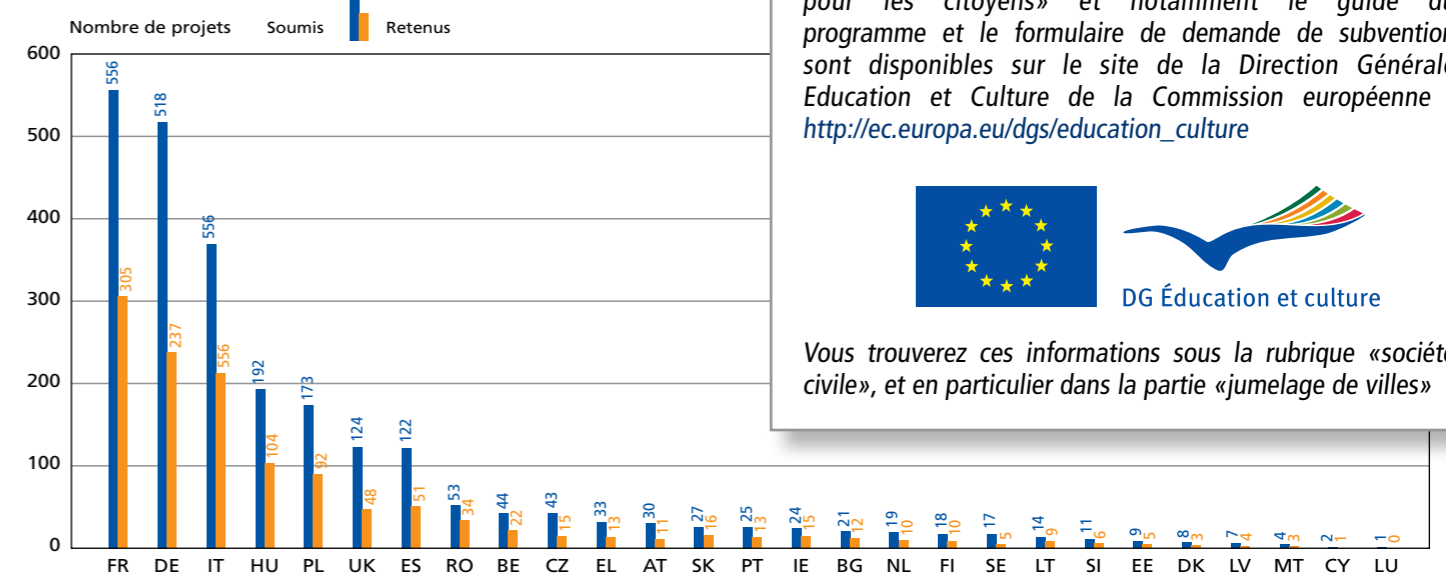
- L'avenir de l'UE et ses valeurs fondamentales
- La citoyenneté européenne active: la participation et la démocratie en Europe
- Le dialogue interculturel
- Le bien-être des gens en Europe: l'emploi, la cohésion sociale et le développement durable
- L'impact des politiques communautaires dans les sociétés.

Le Guide précise les pays participant au programme: il est ouvert au 27 membres de l'UE; sous certaines conditions, il est ouvert à d'autres pays: les pays signataires de l'Accord européen de libre échange qui sont membres de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège), les pays candidats et les pays des Balkans occidentaux.

Par ailleurs, des priorités annuelles sont définies chaque année. Les actions de jumelage correspondant aux priorités permanentes et/ou annuelles ont davantage de chances d'être retenues. Toutes les priorités sont précisées dans le formulaire de demande de subvention.

La Commission encourage les demandeurs à remplir le formulaire de demande de subvention sur Internet, afin de faciliter le traitement. Le calcul des subventions est basé sur le système des forfaits journaliers, calculés en fonction du nombre de participants, de la distance entre les villes jumelées et du pays où a lieu l'activité. La subvention attribuée est comprise entre 2000 et 20 000€. La majorité des actions soutenues sont des actions ponctuelles, mais la Commission finance également des projets multi-annuels.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de soumissions envoyées (en bleu) et retenues (en jaune), par pays participant



Toutes les informations sur le programme «L'Europe pour les citoyens» et notamment le guide du programme et le formulaire de demande de subvention sont disponibles sur le site de la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/dgs/education_culture



Vous trouverez ces informations sous la rubrique «société civile», et en particulier dans la partie «jumelage de villes»

La check-list d'évaluation

Un jumelage ne s'improvise pas, il doit se préparer avec attention, c'est l'une des clés d'un jumelage réussi! Afin de ne rien oublier, nous avons préparé une liste d'évaluation qui doit permettre de vérifier que toutes les conditions sont réunies pour un projet dynamique et efficace, et que le mariage dure...

Un partenaire approprié

Dès la recherche d'une ville partenaire, il faut être sûr que l'on ait des atomes crochus, des choses à partager : un riche patrimoine culturel, une situation géographique proche (ville côtière, montagnarde, etc.), à peu près le même nombre d'habitants, des activités économiques similaires, etc. Pour construire des projets intéressants où les populations sont concernées, il faut un minimum d'intérêts communs.

→ Définir des objectifs en commun

Afin que le jumelage soit vivant, les villes partenaires doivent définir ensemble des objectifs de projet. Qu'ils s'agissent de rencontres sportives, de partenariats techniques, de réseaux thématiques, etc., les relations seront plus dynamiques si les communes jumelées se sont fixées des buts, si possible avec des échéances. Afin que le partenariat s'inscrive dans la durée, l'idéal est même de monter plusieurs projets à long terme.

→ Une structure d'appui aux projets

Au fil du temps, l'engouement entre les partenaires peut parfois s'essouffler. Une équipe restreinte mais active doit, dans chacune des villes jumelées, entretenir les contacts, alimenter le partenariat en projets, rechercher des financements, ... Ce «moteur» du jumelage peut prendre la forme d'un comité de jumelage, c'est à dire une structure associative agréementée par la municipalité qui travaille en relation avec la municipalité et l'ensemble des associations de la commune.

→ Impliquer la population

Si les élus représentent la volonté politique d'un jumelage, ils doivent entraîner derrière eux l'ensemble des citoyens. Pour cela, le jumelage doit s'appuyer sur les différentes structures de la municipalité et toutes les associations. Les écoles, les associations sportives, les écoles de musique, les clubs de jeu, les maisons de retraite, etc., doivent être impliqués. En parallèle, le jumelage doit être bien visible, afin que chaque citoyen soit individuellement concerné. Il s'agit par exemple de communiquer par le biais de plaques à l'entrée de la commune, à travers la gazette municipale et le site Internet, ou encore lors des événements publics.

Travailler avec les écoles

Il existe de nombreuses manières de faire participer les écoles de la municipalité aux activités d'un jumelage. Les échanges entre élèves constituent le plus souvent l'un des moments forts du partenariat, et font participer une grande partie de la commune, puisqu'ils impliquent aussi les parents, le personnel de l'école, les associations des élèves, etc. Mais il existe d'autres voies à développer, comme par exemple la synergie entre les jumelages et eTwinning, principale action du programme eLearning de l'Union européenne.

eTwinning encourage la coopération pédagogique en Europe via l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

Elle propose des outils et services facilitant l'instauration de partenariats scolaires à plus ou moins long terme dans n'importe quel domaine.



Pour plus d'informations, rendez vous sur le site Internet de eTwinning: www.etwinning.net

Le serment de jumelage

Le Serment de jumelage est considéré comme une «convention» à signer par les représentants légaux des communes partenaires. Nous vous proposons ci-dessous un modèle de Serment qu'un grand nombre de villes ont adopté, d'autres préférant le modifier. Non contraignant juridiquement, ce document facilite la mise en place d'une relation de confiance, et peut servir à l'adoption du jumelage par le Conseil municipal.

Sa présentation et sa rédaction sont libres et peuvent être amendées en fonction des spécificités du partenariat établi ou des souhaits des communes partenaires. La dénomination du texte peut être modifiée en fonction des sensibilités: par exemple Charte ou Convention de jumelage ou de coopération, pacte d'amitié, ...

Le texte doit être soumis au Conseil municipal avec le projet de délibération portant sur l'officialisation du jumelage avec la commune partenaire. Le serment de jumelage est ensuite signé en réunion publique, et il convient d'en donner lecture à l'assistance. Les collectivités signataires du texte s'engagent mutuellement, mais elles ne peuvent saisir aucune juridiction en cas de litige. Par ailleurs, une collectivité locale peut à tout moment mettre fin au partenariat au moyen d'une délibération du Conseil municipal annulant celle qui portait sur l'officialisation du jumelage.

SERMENT DE JUMELAGE

Nous, (nom) et (nom),

maires de (pays) et de (pays)

Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens,

Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations,

Sachant que nos civilisations et nos peuples ont trouvé leur berceau dans nos anciennes "communes" et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir et, plus tard, dans les autonomies locales qu'elles surent forger,

Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde ouvert, mais que ce monde ne sera vraiment harmonieux que dans la mesure où les hommes vivront libres dans des cités libres,

Affirmant notre attachement au respect des droits inviolables et inaliénables de la personne humaine,

Reconnaissant que l'interdépendance croissante de nos sociétés nécessite dans le monde un ordre démocratique international, socle d'une paix durable reposant sur des ensembles tels que l'Union européenne.

Convaincus que les liens qui unissent les communes de notre continent s'inscrivent dans une démarche pertinente pour donner corps à la citoyenneté européenne et pour promouvoir ainsi une Europe à visage humain.

EN CE JOUR, NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT SOLENNEL

Dans le respect des relations établies entre nos deux pays et en accord avec le principe de subsidiarité,

De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement dans tous les domaines relevant de notre compétence,

D'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité européenne au service d'un destin désormais commun,

D'agir selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités, dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité,

De garantir à toute personne la possibilité de participer aux échanges entre nos deux communes sans discrimination de quelque nature que ce soit,

De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité, et l'Etat de droit,

De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix, de progrès et de prospérité :

L'UNITE EUROPEENNE.

Fait à Le



Organisations à contacter

Les associations membres du CCRE

Le CCRE rassemble 49 associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux dans 36 pays. Pour obtenir de l'aide dans vos démarches, contactez-les. Elles pourront vous appuyer dans les différentes étapes du jumelage : rechercher une commune

partenaire, vous informer sur les appels d'offres existants, vous conseiller pour le montage de projets. La liste ci-dessous vous donne les contacts des personnes en charge du jumelage dans tous les pays concernés.

ALLEMAGNE / GERMANY

Frau Tatiana DETERING

International Relations Officer
Rat der Gemeinden und Regionen Europas
Lindenallee 13-17, 50968 KÖLN
Tél.: +49-221-37 71 315
Fax: +49-221-37 71 150
E-mail: tatiana.detering@staedtetag.de

AUTRICHE / AUSTRIA

Herr Alexander LESIGANG

Österreichischer Städtebund
Rathaus, 1082 WIEN
Tél.: +43 1 40 00 89 980
Fax: +43-1-40 00 71 35
E-mail: alexander.lesigang@staedteward.gv.at

Daniela FRAIB

Österreichischer Gemeindebund
Av. de Cortenberg 30
B-1040 Brüssel
Tel.: +32 2 282 0680
Fax: +32 2 282 0688
E-mail: oegemeindebund@skynet.be

BELGIQUE / BELGIUM

Ms Betty DE WACHTER

Coordinator
Association des Villes et Communes Flamandes (VVSG), Paviljoenstraat 7-9, 1030 BRUSSEL
Tél.: +32.2.211 56 14
Fax +32.2.211 56 00
E-mail: betty.dewachter@vvsq.be

Ms Isabelle COMPAGNIE

Chef de service
Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Rue de l'Etoile, 14 B-5000 Namur

Tél.: +32.81.24 06 36
Fax: +32.81.24 06 10
E-mail: isabelle.compagnie@uvcw.be

Mr Mark THOULEN

Director
Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB-VSGB)
Rue d'Arlon 53, boîte 4B-1040 Bruxelles
Tél : +32.2.238 51 40
Fax : +32.2.280 60 90
E-mail : mark.thoulen@avcb-vsgeb.be

BULGARIE / BULGARIA

Mme Kristina ANDREEVA

Association Nationale des Municipalités de la République de Bulgarie
16-20 Alabin Street, 1000 SOFIA
Tél.: +359-2-980 03 04
Fax: +359-2-980 03 13
E-mail: k.andreeva@namrb.org

CHYPRE / CYPRUS

Mr Athos GERMANOS

Secretary General
Union of Cyprus Municipalities
PO box 22033, 1516 NICOSIA
Tél.: +357-22-445 170
Fax: +357-22-677 230
E-mail: endekey@cytanet.com.cy

DANEMARK / DENMARK

Mr Peter FJERRING

European Policy Adviser
Local Government Denmark
Weidekampsgade 10,
Postboks 3370, 2300 COPENHAGEN S

Tél.: +45-33-70 33 70

Fax: +45-33-70 30 51
E-mail: pfj@kl.dk
Website: www.kl.dk

ESPAGNE / SPAIN

Mme Arantxa CANTÓ

Fédération Espagnole des Municipalités et Provinces
Calle del Nuncio 8, 28005 MADRID
Tél.: +34-91-364 37 00
Fax: +34-91-365 54 82
E-mail: acanto@femp.es

ESTONIE / ESTONIA

Mr Toivo RIIMAA

Deputy Director
Association of Estonian Cities
Vana Viru 12, 15078 TALLINN
Tél.: +372-694 3411
Fax: +372-694 3425
E-mail: toivo.riimaa@ell.ee

Mr Uno SILBERG

Executive Director
Association of Municipalities of Estonia
23/25 Tatari Street, 10116 TALLINN
Tél.: + 372 5 065 533
Fax: +372 6 484 928
E-mail: uno.silberg@emovl.ee

FINLANDE / FINLAND

Ms Eeva RAUTIAINEN

Secretary for international affairs
Association of Finnish Local and Regional Authorities
Toinen linja 14, 00530 HELSINKI
Tél.: +358-9-77 12020
Fax: +358-9-77 12069
E-mail: eeva.rautiainen@kuntaliitto.fi

FRANCE

M. Philippe TARRISSON

Responsable du service Europe du citoyen
Association Française du CCRE
30 rue Alsace Lorraine, 45000 ORLEANS
Tél.: +33-2-38 77 8383
Fax: +33-2-38 77 2075 oulor 2103
E-mail: philippe.tarrisson@afccre.org

GRÈCE / GREECE

Ms Afrothity PANAGIOTOPOULOU

Central Union of Municipalities and Communities of Greece
65 Akadimias & 8 Gennadiou Street, ATHENS 106 78
Tél.: +30-210-389 96 15
Fax: +30-210-382 08 07
E-mail: panagiotopoulou@kedke.gr

HONGRIE / HUNGARY

Ms Veronika KRAUSZ

International Relations Officer
Hungarian national association of local authorities (TÖOSZ)
Eötvös u. 10, 1067 BUDAPEST
Tél.: 36-1-322 7407
Fax: 36-1-322 3843
E-mail: krausz@toosz.hu

IRLANDE / IRELAND

Mr Mark CALLANAN

Public policy specialist
Institute of Public Administration
57-61 Lansdowne Road, Ballsbridge, DUBLIN 4
Tél.: +353.1.240 3632 (direct)
Tél.: +353.1.240 3600 (general)
Fax: +353.1.668 9135
E-mail: mcallanan@ipa.ie

ISRAËL / ISRAEL

Mr Avi RABINOVITCH

Deputy Director General
Union of Local Authorities in Israel
19 Ha'arbaa Street, PO box 20040, TEL AVIV 61200
Tél.: +972-3-68 44 212/3/4
Fax: +972-3-68 44 211
E-mail: int@ulai.org.il

ITALIE / ITALY

Mme Marijke VANBIERVIET

Responsable Relations externes et jumelages
Association Italienne du CCRE
Piazza di Trevi 86, 00187 ROMA
Tél.: +39-06-699 40 461
Fax: +39-06-679 32 75
E-mail: gemellaggi@aiccre.it

LETTONIE / LATVIA

Ms Dace BORDANE

Coordinator of Foreign Affairs
Latvian Association of Local and Regional Governments
1 Maza Pils Street, LV-1050, RĪGA
Tél.: +371-6-750 8534
Fax: +371-6-721 2241
E-mail: dace.bordane@lps.lv

LITUANIE / LITHUANIA

Ms Auste TAMULYNAITE

Association of Local Authorities in Lithuania
Vrublevskio g. 6,
01100 VILNIUS
Tél.: + 370 5 212 29 58
Fax: +370 5-261 5366
E-mail: auste.tamulynaite@lsa.lt

LUXEMBOURG

M. Laurent DEVILLE

Syndicat Intercommunal des Villes et Communes Luxembourgeoises
3 rue Guido Oppenheim,
L-2263 LUXEMBOURG
Tél.: +352-44 36 58
Fax: +352-45 30 15
E-mail: info@syvicol.lu

FYR OF MACEDONIA / ARY DE MACÉDOINE

Ms Dusica PERISIC

Executive Director
Association of the Units of Local Self-government of Macedonia
Ul. Zeleznicka bb,
1000 SKOPJE
Tél.: +389-2-3099 033
Fax: +389-2-3061 994
E-mail: contact@zels.org.mk

MALTE / MALTA

Mr Jimmy MAGRO

Executive Secretary
Maltese Association of Local Councils
153 Main Street, BALZAN BZN. 06
Tél.: +356-21-446 428
Fax: +356-21-446 427
E-mail: lca@lca.org.mt

MONTÉNÉGRÓ / MONTENEGRO

Ms Vanja STAROVLAH

Advisor for international cooperation
Union of Municipalities of Montenegro
Mitra Bakica 142,
81000 PODGORICA
Tél.: +381 81 620 097
Fax: +381 81 620 123
E-mail: uom@cg.yu

NORVÈGE / NORWAY

Ms Elita CAKULE

Senior Executive Officer on International Affairs
Norwegian Association of Local and Regional Authorities
Kommunes Hus, Haakon VII's gate 9,
0114 OSLO
Tél.: +47 24 13 27 04
Fax: +47 22 83 22 22
E-mail: elita.cakule@ks.no

PAYS-BAS / NETHERLANDS

Mr Sander MAATHUIS

Association of Netherlands Municipalities (VNG)
VNG International
Nassaulaan 12, Postbus 30435,
2500 GK THE HAGUE
Tél.: +31 70 - 373 87 99
or + 31 70 373 83 93
Fax: +31- 70 - 373 8660
or + 31 70 373 56 82
E-mail : sander.maathuis@vng.nl

POLOGNE / POLAND

Ms Katarzyna PACZYNSKA

International Relations Officer
Association of Polish Cities
Ul. Robocza 46A,
61-517 POZNAN
Tél.: +48 61 633 50 56
Fax: +48 61 633 50 60
E-mail: kasiah@zmp.poznan.pl

PORTUGAL

M. Landri PINTO

Directeur du Département
des Relations Internationales
Association Nationale
des Municipalités Portugaises
Av. Marnoco e Sousa, 52
3004-511 COIMBRA
Tél.: +351-239-40 44 34
Fax: +351-239-70 18 62
E-mail: lpinto@anmp.pt

ROUMANIE / ROMANIA

Mr Ovidiu DUMITRACHE

Head of programs department
Association of Romanian Communes
5 Eforiei st, Sector 5,
050036 BUCHAREST
Tél./fax: +40-21-3119969
Mob: +40-747 285 871
E-mail: ovidiu@acor.ro

Mr Alexandru PETROVICI

Directeur Exécutif
Association des Villes de Roumanie
Str. Eforie 5,
Cladirea Institutului National de Administratie,
Camera 502, 050036 Bucuresti, sector 3
Tel./fax: +40-21-311 71 97
E-mail: alex.petrovici@aor.ro

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM

Ms Susan HANDLEY

International Partnerships
and Programmes Officer
European and International Unit,
Local Government Association
Local Government House, Smith Square,
LONDON SW1P 3HZ
Tél.: +44-20-7664 3115
Fax: +44-20-7664 3128
E-mail: susan.handley@lga.gov.uk

Ms Kathy CAMERON

Policy Manager
Convention of Scottish Local Authorities
Rosebery House, 9 Haymarket Terrace
EDINBURGH EH12 5XZ
Tel.: +44-131-474 9262
Fax: +44-131-474 9292
E-mail: kathie@cosla.gov.uk

SERBIE / SERBIA

Milena MAKSIMOVIC

Project Assistant / Twinning Officer
Standing Conference of Towns
and Municipalities / Serbia
22 Makedonska, 11000 BELGRADE
Tél.: +381-11-3223 446
Fax: +381-11-3221 215
E-mail: milena.maksimovic@skgo.org

Kosovo

(under United Nations Security Council
Resolution 1244) (invited organisation
to the work of CEMR)

Mr. Sazan IBRAHIMI

Executive Director
Association of Kosovo Municipalities
St: "Rexhep Mala" # 12,
10000 Prishtina, Kosovo
Tél.: +381 38 245 734
Fax + 381 38 245 733
E-mail: sazanibrahimi@komunat-ks.net

SLOVAQUIE / SLOVAKIA

Mr Boris TONHAUSER

Section of International Relations
Association of Towns
and Communities of Slovakia
Bezrucova 9, 811 09 BRATISLAVA
Tél.: +42-7-529 649 14
Fax: +42-7-529 642 56
E-mail: tonhauser@zmos.sk

SLOVÉNIE / SLOVENIA

Ms Saša KEK

Association of Municipalities
and Towns of Slovenia
Partizanska 1, 2000 MARIBOR
Tél.: +386-2-234 1500
oulor 1502 / Fax: +386-2-234 1503
E-mail: sasa@skupnostobcin.si

SUÈDE / SWEDEN

Mr Johan ÖRTENGREN

Swedish Association of Local Authorities
and Regions
Hornsgatan 20,
118 82 STOCKHOLM
Tél.: +46-8-452 78 42
Fax: +46-8-452 72 22
E-mail: johan.ortengren@skl.se

SUISSE / SWITZERLAND

M. Jean-Jacques FIVAZ et Mme Rose-Marie KOCH

Association Suisse du CCRE
Escaliers du Marché 2,
1003 LAUSANNE
Tél.: +41-21-315 2439
Fax: +41-21-315 2008
E-mail: ascrcr@lausanne.ch

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / CZECH REPUBLIC

Ms Gabriela HERMANNOVA

International Relations Section
Alternate:
Mr Jan SVOBODA
International Relations Officer
Union of Towns and Communities
of the Czech Republic
Ul. 5 Kvetna 1640/65
40 21 PRAHA 4
Tél.: 420-234 709 719, -730
Fax 420-234 709 786
E-mail: hermannova@smocr.cz,
svoboda@smocr.cz

UKRAINE

Ms Olena TOMNYUK

Head of international policy department
Association of Ukrainian Cities
and Communities
Ukraine 01023 - KYIV-23,
str. esplanadna, 4, of. 709
Tél./fax: +380-44-227 0111 ou 5527
Fax: +380-44-220 9032
E-mail: inter@auc.org.ua

CCRE/CEMR

Ms Sandra CECIARINI

Head of citizenship
and international cooperation
Council of European Municipalities
and Regions
15 Rue de Richelieu - 75001 PARIS
Tél. : + 33 1 44 50 59 59
Fax : + 33 1 44 50 59 60
E-mail: cemr@ccre.org



Conférence de Rhodes

Les 10-12 mai 2007, en parallèle avec le lancement du programme «l'Europe pour les citoyens» (Voir la 5^e partie sur «les instruments du jumelage»), le CCRE a organisé à Rhodes la conférence Les jumelages pour le monde de demain, en partenariat avec sa section grecque KEDKE et la Ville de Rhodes, grâce au soutien de la Commission européenne. Cette conférence a rassemblé 500 participants issus de 29 pays européens et méditerranéens, qui ont défini ensemble les domaines d'action dans lesquels les jumelages doivent contribuer à faire progresser l'Europe et le monde dans les années à venir. Rassemblés sous trois grands thèmes, certains intervenants ont présenté des exemples concrets de projets, que des spécialistes ont enrichis de leur réflexion plus théorique. Les principales conclusions de ces débats sont mises à disposition ici, ainsi que la déclaration finale de la Conférence.

1er Thème :

UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE POUR VIVRE ENSEMBLE EN EUROPE

Session 1 : Les jumelages : un outil d'inclusion sociale et de participation active

La réinsertion de groupes marginalisés ou en difficulté est le point commun des exemples présentés dans cette session.

En tant que mouvement inclusif et de base, les jumelages permettent d'intégrer toutes les franges de la population, et d'expérimenter des innovations et de nouvelles pratiques. Le jumelage peut ainsi être le catalyseur de projets à long terme fondés directement sur les besoins exprimés par ces citoyens, et permettre aux collectivités locales d'adapter leurs services. La première étape d'une telle démarche est d'identifier les membres marginalisés des communautés et de se mettre en relations avec eux. Cela nécessite de réfléchir avec attention aux personnes qui sont impliquées.

Session 2 : Les jeunes et les jumelages : une initiation à la vie publique

Le jumelage est un outil efficace de sensibilisation des jeunes à la vie publique. Les jeunes étant actifs dans de nombreux domaines tels que la culture, l'éducation ou le sport, leur participation peut être encouragée par divers biais. Il est très important que les jeunes d'une commune se voient confier des responsabilités dans le cadre des jumelages, afin qu'ils s'approprient les projets, et soient ainsi parties prenantes de pans de la politique de la ville. Par ailleurs, en favorisant leur mobilité en Europe, les jumelages intègrent les jeunes au processus de construction européenne et leur permettent de se l'approprier.

2^e Thème :

L'EUROPE DE DEMAIN : DES DÉFIS À RELEVER

Session 1 : Promouvoir notre diversité culturelle et préserver notre héritage culturel

Les jumelages sont un formidable vecteur de promotion de la diversité culturelle en Europe. Découvrir l'accueil dans différents pays européens, utiliser la culture comme un moyen de communication, apprécier la richesse des connaissances locales, etc. Les échanges de citoyens offrent un enrichissement culturel inestimable. Au-delà, les échanges culturels entre villes permettent de mutualiser les efforts et les innovations pour la protection de l'environnement et la restauration des monuments historiques. Ils sont également un outil de promotion du patrimoine européen, qui permet de faire prendre conscience aux citoyens combien les Européens sont proches dans leur diversité culturelle.

Session 2 : Les jumelages, un forum pour une Europe dynamique, sociale et durable

Cette session a permis de mettre en lumière la valeur ajoutée des jumelages dans les domaines de l'aide à la création d'entreprises, le développement d'une agriculture durable, la recherche et l'innovation. A travers des partenariats très pratiques, les communes partenaires s'enrichissent mutuellement de leur savoir-faire et peuvent développer leur territoire. Le partenariat, pour être vraiment efficace, doit reposer sur une relation de confiance que plusieurs années de jumelage auront permis de consolider.

3^e Thème :

L'EUROPE DANS LE MONDE

Session 1 : Les jumelages, des ponts pour le dialogue et la paix autour de la Méditerranée

La Méditerranée est un carrefour de liens économiques, politiques et culturels ayant des impacts à travers le monde entier. L'Union européenne a un rôle très important à jouer pour développer des relations de confiance et contribuer à la stabilité et au développement de la région. Dans ce contexte, les initiatives des autorités locales pour ouvrir la voie à la réconciliation dans les zones sensibles doivent être davantage soutenues par les institutions européennes et internationales. Au Moyen-Orient, à Chypre au Maghreb ou dans les Balkans, les autorités locales ont un rôle central à jouer dans la consolidation d'une zone de prospérité en Méditerranée. Les exemples de partenariats entre villes palestiniennes et israéliennes témoignent de la persistance de bonnes volontés. Si elles ne peuvent pas prendre de décisions politiques ou sécuritaires, les collectivités ont le pouvoir d'influer sur les

sociétés en promouvant une culture de paix. L'appui des villes européennes peut s'avérer essentiel à l'essor de telles relations.

Session 2 : Pour un monde meilleur : les jumelages et la coopération pour le développement

Les jumelages de villes ont débuté dans les années 50 dans le but de construire la paix en Europe. Ils se sont ouverts aux pays d'Europe centrale et orientale après la chute du Mur de Berlin, et s'ouvrent aujourd'hui au monde entier. Les collectivités locales européennes deviennent des acteurs de l'aide au développement de plus en plus importants, et bénéficient d'une reconnaissance croissante de la part des institutions européennes et internationales. Les autorités locales peuvent jouer un rôle double : contribuer à une prise de conscience des questions mondiales, et dans le même temps apporter leur soutien à des projets de développement chez leurs homologues du Sud. Cette forme de coopération a un potentiel considérable.

A la fin de la Conférence de Rhodes les participants ont adopté une déclaration finale qui reprend les engagements des collectivités européennes pour que les jumelages d'Europe contribuent encore à construire une Europe forte et solidaire.



Conférence «Les Jumelages pour le Monde de Demain»

DÉCLARATION FINALE - RHODES 10 -12 MAI 2007

Il y a exactement cinquante ans, les chefs d'Etat et de gouvernement jetaient, avec le Traité de Rome, les bases de la construction d'une Europe de paix, de démocratie et de prospérité.

Ils avaient été précédés par des maires qui, parce qu'ils refusaient d'accepter la fatalité de la guerre, avaient décidé d'œuvrer à leur niveau à la réconciliation de la famille européenne. Les jumelages devaient ainsi permettre aux peuples de se comprendre et contribuer à créer un esprit européen.

Les jumelages ont joué un rôle essentiel dans toutes les étapes du renforcement et de l'élargissement de l'Europe. Et nous sommes fiers d'y avoir, avec le Conseil des Communes et Régions d'Europe, participé activement.

Avec plus de dix-sept mille jumelages liant des collectivités locales européennes, ce mouvement constitue aujourd'hui le plus vaste réseau citoyen de notre continent.

Le Parlement européen et la Commission ont bien voulu le reconnaître et ont contribué à le renforcer, par le biais de l'aide communautaire aux jumelages et maintenant du programme «l'Europe pour les citoyens». Nous tenons à souligner cette contribution irremplaçable.

L'Europe et le monde entier traversent une crise profonde; crise marquée par les difficultés dans les relations entre les Etats et les citoyens, et crise d'identité induite en partie par les aspects négatifs de la globalisation qui risquent de favoriser la résurgence des nationalismes et des fondamentalismes.

Il convient de combattre ces fléaux avec énergie. L'Union européenne doit ainsi contribuer à renforcer la paix et les rencontres entre les peuples et les civilisations.

Nous appelons ainsi de nos vœux une Union européenne dotée d'une identité et d'un rôle international, reconnus et partagés par les citoyens européens,

Nous, élus locaux et régionaux et militants du mouvement des jumelages, rassemblés à Rhodes du 10 au 12 mai 2007 à l'occasion de la conférence sur «les jumelages pour le monde de demain» :

- *Tenons à redire notre conviction en la force et la vivacité du mouvement des jumelages, en ce qu'ils permettent l'implication des citoyens dans des échanges directs, permettant ainsi de faire vivre l'Europe au quotidien;*
- *Réaffirmons notre engagement à faire que les jumelages soient des instruments permettant l'inclusion de tous nos citoyennes et citoyens et de leurs cultures dans leur diversité;*
- *Tenons à insister sur le fait que les jumelages peuvent jouer un rôle tout particulier dans les relations avec les pays potentiellement candidats à l'accession à l'Union, notamment en Europe du Sud-Est, mais également avec tous les pays qui sont les voisins de notre Union;*
- *Sommes convaincus que les jumelages peuvent et doivent aider à jeter des ponts entre les villes et les municipalités autour de la Méditerranée et être des instruments de réconciliation et une base pour la paix dans cette*

région, encourageant également la participation active des citoyennes et citoyens originaires de ces pays vivant dans nos villes et régions;

- *Souignons, de la même façon, que les jumelages peuvent participer aux politiques de coopération pour le développement et apporter leur contribution à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement; plus largement, ils peuvent aider, en cette période de globalisation, à rapprocher les citoyens des différents continents et des diverses cultures;*
- *Tenons à réaffirmer l'importance de la dimension politique des jumelages telle que l'ont proclamée les Congrès de Bordeaux (1987), Ferrara (1999) et Anvers (2002) et notre engagement en faveur d'une Union européenne plus forte – conformément aux Statuts du CCRE – transparente et proche de ses citoyens.*

Les jumelages permettent aux citoyens de se rencontrer et de se connaître en s'enrichissant de leur diversité. Ils contribuent ainsi à la prise de conscience de l'appartenance à une identité commune avec une capacité d'ouverture et d'évolution et au développement d'une citoyenneté européenne basée sur les valeurs de la démocratie, la liberté, la tolérance, la solidarité, la justice, et l'ouverture au dialogue.

C'est pourquoi nous réaffirmons à la Commission européenne, au Parlement européen et au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, notre attachement au travail de partenariat engagé depuis de longues années pour la promotion et le soutien des jumelages, et insistons sur l'importance d'un fort engagement programmatique et financier de la part de l'Union, dont les modalités doivent prendre en compte la nécessaire implication de tous les types de collectivités locales qui soutiennent à travers leurs jumelages les objectifs du programme l'Europe pour les citoyens.

Nous appelons, dans ce sens, le Conseil des Communes et Régions d'Europe à jouer un rôle proactif d'interface et de coordination entre nos collectivités locales et les institutions européennes, à développer des outils pratiques de soutien pour le mouvement des jumelages et à coopérer avec tous les réseaux de villes et régions engagées en faveur de la paix.

Avant tout, nous nous engageons à faire des jumelages des lieux de dialogues et de débats, entre citoyens européens, dépassant toutes les frontières géographiques et culturelles, sur les enjeux et défis de l'Union qui nous concernent tous et pour lesquels nous avons besoin de solutions communes et constructives.

Les jumelages peuvent en effet aider à approfondir le dialogue et le débat concernant l'adoption, avant l'élection du Parlement européen de 2009, d'un Traité relatif aux principes fondamentaux sur lesquels l'Union doit se baser, à ses institutions et surtout aux droits fondamentaux des citoyens et à la citoyenneté européenne.

En réaffirmant notre attachement au concept des jumelages, tout en ayant la volonté de l'adapter aux réalités du XXI^e siècle, nous avons le sentiment de rester fidèles à ses valeurs initiales : bâtir une Europe plus forte et un monde meilleur pour ses citoyennes et citoyens, sur la base de nos valeurs partagées.

•••

Le CCRE en bref

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est une association sans but lucratif. C'est la plus grande association d'autorités locales et régionales en Europe.

Ses membres sont les associations nationales de villes et régions de plus de 35 pays européens.

L'idée fondamentale du CCRE consiste à promouvoir une Europe unie et forte, fondée sur l'autonomie locale et régionale, et la démocratie ; une Europe dans laquelle les décisions sont prises au plus près des citoyens, dans le respect du principe de subsidiarité.

Les activités du CCRE couvrent un vaste champ d'activités tels les services publics, les transports, la politique régionale, les jumelages, l'environnement, l'égalité des chances... Le CCRE est également présent sur la scène internationale. Il constitue la section européenne de l'organisation mondiale des villes et municipalités, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

• • •

Crédits photo:

page 6 : Olivet

page 8 : Tata

page 9 : Nancy

page 10 : Jammerbugt

page 11 : Ecole des Mines de Nancy

page 12 : Objectif Sciences

page 13, 14, 15, 21, 25 : Communauté européenne, 2007

page 16 : Ptuj

page 17 : Prešov

Pierre Vander Auwera

page 18 : Zutphen

page 19 : Viborg

page 20 : Jammerbugt

page 24 : Porto

> CCRE Paris

15 Rue de Richelieu

F - 75 001 Paris

Tél. : + 33 1 44 50 59 59 Fax : + 33 1 44 50 59 60

www.ccre.org

E-mail : cemr@ccre.org

> CCRE Bruxelles

Square de Meeûs, 1

B - 1000 Bruxelles

Tél. : + 32 2 511 74 77 Fax : + 32 2 511 09 49

www.ccre.org

E-mail : cemr@ccre.org



DG Éducation et culture

*Avec le soutien de la Commission européenne :
Soutien aux organisations actives
dans le champ de la citoyenneté européenne active*



*Partenaire du CCRE
www.euractiv.com*